

Bibliothèque numérique

medic@

Gaël, Mme A.. La femme médecin, sa raison d'être, au point de vue du droit, de la morale et de l'humanité.

Paris : Le Dentu, 1868.



Académie nationale de médecine
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?extacad45129x14>

9343

4/10

LA
FEMME MÉDECIN

SA RAISON D'ÊTRE
AU POINT DE VUE DU DROIT
DE LA MORALE ET DE L'HUMANITÉ

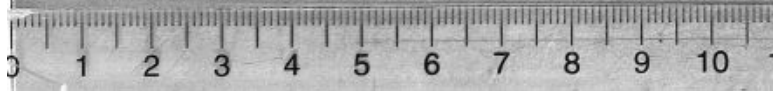
PAR

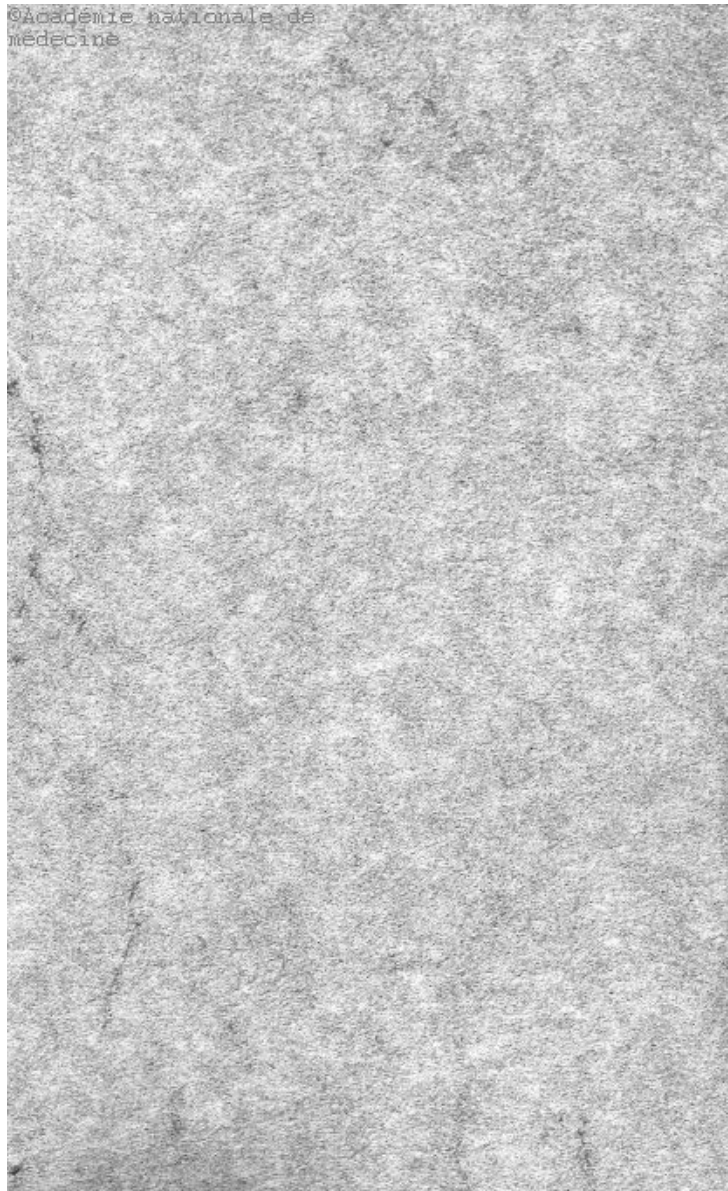
M^{ME} A. GAEL



13

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 23, GALERIE D'ORLÉANS
—
1868







LA

FEMME MÉDECIN



LA
FEMME MÉDECIN

Imprimerie L. Toinon et C^e, à Saint-Germain.

LA

FEMME MÉDECIN

SA RAISON D'ÊTRE

AU POINT DE VUE DU DROIT

DE LA MORALE ET DE L'HUMANITÉ

PAR

M^{ME} A. GAEL



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 23, GALERIE D'ORLÉANS

1868





AVANT-PROPOS

L'Économiste français a publié, du 30 août 1866 au 31 janvier 1867, une série d'articles et de lettres sur *l'exercice de la médecine par les femmes, au profit des femmes et des enfants*.

Je ne saurais trop reconnaître l'impartiale sympathie avec laquelle M. Jules Duval, l'honorable directeur de *l'Économiste*, a accueilli les diverses opinions qui se sont produites sur ce sujet, et j'ai, pour ma part, à le remercier de la courtoise hospitalité qu'il a bien voulu accorder à mes communications.

J'ignore quel effet ce débat aura produit sur l'esprit des différents lecteurs de *l'Économiste*, mais je sais que la plupart de mes amis s'y sont intéressés. Plusieurs même, et des plus compétents sur la question, se sont montrés très-favorables à mes idées, et m'ont fortement encouragée à leur donner une nouvelle publicité.

Forte de l'opinion de mes amis, je viens de nouveau poser le débat devant le public et soumettre à ses appréciations tout ce qui a été dit, dans les colonnes de *l'Économiste*, pour et contre le Doctorat me-

dical féminin. J'ai fait suivre ce débat de quelques citations à l'appui de mon opinion et d'une notice sur le docteur Élisabeth Blackwell, qui a fondé déjà aux États-Unis plusieurs hôpitaux pour les femmes et dirigés par des docteurs de notre sexe.

La pratique de la médecine *par les femmes* intéressant tout particulièrement notre sexe, c'est surtout la bienveillante attention, la sympathie et l'approbation des femmes que je souhaite obtenir.

Un penseur a dit : « *Les femmes font les mœurs.* » Que les femmes de notre continent prennent au sérieux la *pratique de la médecine par les femmes*, et cette pratique entrera dans les mœurs de la vieille Europe, comme elle est entrée dans celles de la jeune république des États-Unis.

La sagesse des nations dit encore de nos jours : « *Ce que femme veut Dieu le veut.* » Que les femmes veuillent donc, pour elles et leurs enfants, des *médecins femmes*, et le doctorat féminin sera bientôt un fait accompli; et il le sera, non-seulement au grand profit de la santé des femmes, mais au profit de la morale, car il sauvegardera la pudeur, cette vertu par excellence des épouses et des mères, que l'ordre de choses actuel blesse trop souvent, quand il ne parvient pas à faire taire ses révoltes.

LA

FEMME MÉDECIN

La médecine par les femmes. Tel est le titre sous lequel *l'Économiste français* a publié, le 30 août 1866, un extrait du *Journal de l'instruction publique*, qu'il a fait suivre de réflexions qui sont devenues le point de départ de la controverse qu'on va lire.

Voici cet extrait :

« L'an dernier, à la suite de deux examens pour les baccalauréats ès lettres et ès sciences, fort honorablement passés à Montpellier et à Alger, une jeune dame fut autorisée par le ministre de l'instruction publique à suivre le cours préparatoire de médecine d'Alger. Les soins médicaux donnés par des femmes pourraient être d'un grand secours pour la population arabe ; grâce à elles, les bienfaits de la science médicale pénétreraient sous la tente et dans le harem de l'Arabe où nul docteur ne sera jamais admis. Au-

jourd'hui une autre dame, déjà reçue sage-femme, demande, et vient d'obtenir, l'autorisation de se présenter à Paris aux examens pour le doctorat en médecine. »

« Tout en reproduisant cette note intéressante, répond *l'Économiste*, il convient de rectifier ce qu'elle dit du harem de l'Arabe où nul docteur ne sera jamais admis. Rien n'est moins exact. Les médecins français sont journellement consultés par les maris et admis auprès des femmes, dont le voile seul ne tombe pas volontiers. Du reste, les femmes kabyles ne connaissent pas ces scrupules et sont tout aussi accessibles que les chrétiennes aux docteurs. »

Le 12 septembre suivant, *l'Économiste* publiait cette première lettre de madame A. Gaël à M. Jules Duval.

« Monsieur,

» J'ai lu dans *l'Économiste français* du 30 août dernier, sous ce titre : *la Médecine et les femmes*, un extrait du *Journal de l'instruction publique*. Cet extrait me semble d'un haut intérêt, mais la note de la rédaction qui y fait suite, dans le but de rétablir l'exactitude des faits, ne m'a pas été aussi sympathique. Je la crois de nature à atténuer, dans l'esprit de certains lecteurs (ce qui serait fâcheux), l'importance et

la nécessité de la pratique de la médecine par les femmes, au profit des femmes.

» S'il est juste de dire, DANS L'INTÉRÊT DE LA VÉRITÉ, que les médecins français sont journellement consultés par les maris arabes et admis près de leurs femmes, ne serait-il pas juste aussi d'ajouter, ce que je crois très-vrai, que, généralement, dans notre Algérie, les maris arabes n'appellent un médecin français auprès de leurs femmes qu'après avoir reconnu l'impuissance des prières des marabouts, des talismans des charmeresses, ou des exorcismes des négresses, dites *grandes prêtresses*?

» S'il est juste de dire que les femmes kabyles sont aussi accessibles que les chrétiennes au docteur, il serait juste de reconnaître que non-seulement les chrétiennes, mais la plupart des femmes des pays civilisés, répugnent beaucoup, dans bien des cas, à consulter un médecin. Souvent même elles ne s'y décident que vaincues par la souffrance ou par l'inquiétude extrême que leur cause le mal dont elles sont atteintes. Et combien de fois cette lenteur à appeler le médecin ne rend-elle pas la cure plus douloureuse, plus difficile et même impossible!

» Tous les médecins savent cela ; tous, dans leur clientèle féminine, ont journellement des exemples de ce que j'avance. Et quel est l'homme marié qui n'a pas eu l'occasion de voir sa jeune femme cruellement anxieuse quand la nécessité l'a forcée

de consulter le médecin sur une des mille misères spéciales aux femmes ?

» En présence de ces faits irrécusables, c'est se montrer ami de l'humanité que de préconiser de toutes ses forces la pratique de la médecine *par les femmes, pour les femmes et les enfants*.

» Un esprit aussi progressif que le vôtre, Monsieur, et j'ajoute, aussi logique, doit comprendre cette idée et doit vouloir la vulgariser autant que possible.

» Dans cette persuasion, je me propose de vous adresser incessamment un article sur la nécessité de la médecine des femmes pratiquée par des docteurs femmes.

» Je le crois fermement, Monsieur, l'inauguration de ce nouveau progrès sera un des plus grands bienfaits du XIX^e siècle, si fécond déjà en salutaires institutions, et tous ceux qui y auront travaillé ou applaudi auront bien mérité de la civilisation.

» Veuillez agréer, etc.

» Signé, M^{me} A. GAËL. »

« A la suite de cette lettre, dans le même journal, on lit :

« La note que madame Gaël nous fait l'honneur de critiquer n'avait d'autre objet que de rétablir l'exactitude des faits, sans impliquer aucun blâme envers la décision, libéralement intelligente, de

M. le Ministre de l'instruction publique, à laquelle nous applaudissons, au contraire, très-sincèrement. L'habileté incontestée de beaucoup de sages-femmes, même de certaines mères de famille, des sœurs de la charité, des gardes-malades quelquefois, atteste que la nature distribue la vocation médicale au sexe féminin, comme au sexe masculin. Nous croyons seulement que cette distribution a lieu dans une proportion beaucoup moindre, parce que la fonction spéciale, caractéristique de la femme, qui consiste dans la gestation et l'éducation des enfants, relègue dans les cadres exceptionnels les destinées étrangères à cette fonction. Que ces vocations particulières trouvent une issue, qu'elles puissent se manifester, et rendre à la société les services qui sont dans les desseins de la Providence, puisqu'elle en a doté quelques élues, nous le trouvons parfaitement juste et rationnel, non-seulement pour la carrière médicale, mais pour toutes les carrières qui ne sont pas incompatibles avec les attributs essentiels de la femme.

» Puisque madame Gaël veut bien nous promettre une nouvelle communication sur ce sujet, nous signalons à son examen quelques aspects de cette question que nous aimerions à voir traiter par un esprit aussi distingué : 1^o la nécessité de l'étude pratique de l'anatomie, par la dissection des cadavres, condition préalable de la science médicale;

2° l'exercice de la chirurgie par l'amputation des membres, une branche essentielle de l'art médical complet ; 3° la préférence toute volontaire que, dans les cas d'accouchement, la fonction féminine par excellence, la plupart des maris et même des femmes donnent au médecin sur la sage-femme ; 4° le mode d'organisation des études médicales pour les jeunes filles aspirant aux diplômes, dans les Facultés et les Écoles où dominent les jeunes étudiants en médecine ; 5° la conciliation de l'exercice régulier et continu de la médecine, dans les villes et les campagnes, de jour et de nuit, suivant les appels des malades, avec les cas à prévoir de grossesse et d'allaitement, avec les devoirs de famille qui retiennent les épouses et les mères au foyer domestique.

» C'est de ces divers points de vue que partent les scrupules et les doutes sur la possibilité d'ouvrir en plein la carrière médicale aux femmes ; on saura gré à madame Gaël de les éclaircir. L'histoire des fondations de miss Blackwell, en Amérique, et de miss Nightingale, en Angleterre, pourra lui fournir de précieuses indications qui seraient accueillies avec intérêt par nos lecteurs comme par nous-même. »

Ces observations ont motivé la lettre suivante, adressée par M. le docteur Delasiauve (médecin des aliénés à la Salpêtrière) à M. Jules Duval, et publiée le 27 septembre dans *l'Économiste*.

« Monsieur le Directeur,

» L'idée d'ouvrir aux femmes la carrière médicale est certes très-séduisante. Dans votre numéro de ce jour (1), vous faites à madame Gaël des observations qui, dès que le projet du Ministre s'est annoncé, se sont présentées à mon esprit. Elles ne sont pas dominantes, je le sais comme vous. Tout le monde tombera d'accord qu'il semble naturel de donner satisfaction à de légitimes susceptibilités. On ne voit pas non plus, *à priori*, pourquoi le sexe féminin serait traité en paria à l'égard de notre fonction spéciale.

» Cependant, à défaut de motifs péremptoires, l'instinct révèle des incompatibilités morales. Permettez-moi d'en ajouter quelques-unes à celles que vous avez si justement prévues. En premier lieu, l'exercice de la médecine exige, notamment en province, de continuel et souvent de longs déplacements. On ne comprend guère qu'une femme pût y suffire. Ne voit-on pas les inconvénients qu'elle encourrait en voyageant seule au milieu des nuits (2)?

(1) 20 septembre.

(2) Dieu merci! nos grandes routes sont sûres; les forêts de Bondy, avec leurs brigands, n'existent plus guère que dans les mélodrames! Si M. le docteur Delasiauve habitait nos campagnes il verrait de jeunes ouvrières regagner leurs demeures, sans crainte ni

1.

» Arguëra-t-on des sages-femmes? La comparaison n'a qu'une valeur restreinte. Quand les sages-femmes ont un accouchement, elles l'attendent ordinairement d'avance; on vient les chercher, on les reconduit chez elles. Le trajet est plus ou moins court ou direct : rarement, si la délivrance est arrivée la nuit, leur permet-on de se retirer avant le jour, elles couchent chez les malades. Leur besogne, enfin, est accidentelle; celle des médecins est constante et permanente.

» Les différences sont donc capitales. Il importe aussi d'envisager le rôle des femmes médecins dans ses rapports avec celui des médecins ordinaires. Sous quelle forme se traduirait entre eux la concurrence, soit d'une façon générale à titre de lucre, soit au sein des familles? Comment obtenir de ceux-ci qu'ils abandonnent à celles-là le soin des filles et des femmes, tandis qu'ils se réserveraient les maris et les garçons?

» Quelle source de conflits et de scandales! Sur le papier, l'harmonie est aisée à établir. Les conces-

danger, chaque soir, hiver comme été, par le crépuscule ou l'obscurité, et faire ainsi, seules, deux et quelquefois trois kilomètres. La femme médecin, qui aurait indispensablement une voiture et, par conséquent, un domestique pour la conduire, courrait-elle donc plus de risques? La négative n'est pas douteuse.

(Note supplémentaire de M^{me} A. Gaël.)

sions, en fait, sont des rêves dans le pays d'Utopie. Là où il y a matière à exploitation, les exploiters ne manquent jamais. Semez la rivalité, la guerre est inévitable.

» Tout n'est pas bien en ce monde. Les Pangloss seraient ridicules aujourd'hui comme du temps de Voltaire; il n'en paraît pas moins vrai qu'en fait d'exercice médical dévolu aux hommes, ce qui est n'est peut-être pas mal. L'expérience prononcera : à personne il ne convient de condamner les innovations avant éclosion et pratique. J'ai seulement voulu vous faire part de mes réflexions confirmatives des vôtres.

» Dans l'espoir que vous daignerez leur faire un gracieux accueil, je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de ma haute estime.

» Signé, D^r DELASIAUVE. »

M^{me} A. GAEL A M. JULES DUVAL

(*Économiste français* du 18 octobre 1866.)

« Monsieur,

» J'attendrai, pour répondre à vos objections et à celles de M. le docteur Delasiauve, sur la pratique de la médecine par les femmes, que j'aie réuni quelques documents qui me manquent. Cependant,

parmi les objections de l'honorable docteur, il en est une qui m'étonne et m'attriste, et sur laquelle je tiens à vous exprimer dès aujourd'hui ma pensée, pour ne plus y revenir.

» Dans sa lettre, à vous adressée, le 20 septembre dernier, et publiée par *l'Économiste* du 27, M. Delasiauve semble très-préoccupé « *du rôle de la femme médecin dans ses rapports avec celui du médecin ordinaire*, et demande sous quelle forme se traduirait entre eux la concurrence, soit d'une façon générale, à titre de lucre, soit au sein des familles. »

» Je vous l'avoue, Monsieur, cette question de concurrence et de lucre, soulevée au sujet de la pratique de la médecine par les femmes, me semble peu heureuse; elle place sous un jour tout nouveau pour moi le grand art de guérir, que nous voyons chaque jour exercé avec tant de dévouement, d'abnégation et de charité par le corps médical, et je ne sache pas que la question du lucre ait, par elle-même, troublé la bonne harmonie entre les docteurs.

» En quoi la pratique de la médecine par les femmes pourrait-elle rien changer sur ce point à l'état de choses actuel? Est-ce que les praticiens à venir, qu'ils soient hommes ou femmes, ne seront pas libres, comme ceux d'à présent, de coter leur talent, leur renommée, leurs soins au taux qui leur conviendra? Est-ce que le malade ne sera pas libre

toujours de donner sa confiance à celui qu'il en croira le plus digne, et de consulter sa bourse avant de recourir aux sommités médicales ?

» Un peu plus loin, M. Delasiauve ajoute : « Comment obtenir de ceux-ci (les médecins hommes) qu'ils abandonnent à celles-là (les femmes médecins) le soin des filles et des femmes, tandis qu'ils se réserveraient les maris et les garçons ? »

» Cette question ne vous semble-t-elle pas, Monsieur, comme elle me le paraît, constituer, dans la pensée de M. Delasiauve, un droit *de propriété*, de par l'autorité du docteur sur les patients ? Et contre ce droit je m'insurge, je l'avoue. Ce droit, nul médecin ne peut l'invoquer qu'au nom de la confiance qu'il inspire, l'exercice de la médecine dans l'intérieur des familles n'étant pas un *monopole*, et le malade privé ne pouvant être assimilé *au malade de l'hôpital*.

» Dans l'intérieur des familles, nous le savons tous d'ailleurs, très-souvent le médecin du mari n'est pas celui de la femme ni des enfants, et je ne pense pas que cela soit matière « *à conflits, à rivalités, à scandales.* » Du reste, M. le docteur Delasiauve peut, je le crois, se rassurer ; l'apparition de la femme dans la carrière médicale est bien moins appelée à y jeter la perturbation qu'à la rendre plus féconde en bienfaits. Nul, du reste, ne peut dire encore quelles limites la pratique de la médecine par les

femmes est destinée à atteindre. Le temps seul et l'expérimentation en poseront les bornes. Mon sens moral me dit que cette pratique sera moins un *état*, pour la femme, qu'un *sacerdoce*, car il lui faut, et il lui faudra toujours un dévouement surhumain, pour surmonter les dégoûts, les fatigues, les révoltes de sa sensibilité native qui l'attendent dans cette carrière, et auxquels s'ajoutent maintenant des ennuis et des luttes qui lui seront épargnés dans l'avenir. Celles qui ne reculent pas aujourd'hui devant toutes ces difficultés sont dignes de notre admiration et de notre respect. N'est pas héroïque qui veut, et pour se faire médecin il faut à la femme de l'héroïsme (1).

» Permettez-moi de vous avouer en terminant, Monsieur, que l'opposition, faite aux femmes médecins par l'honorable docteur, me semble d'un bon augure pour leur cause. Toute innovation qui a chance de vivre éveille la critique et soulève la polémique. *Du choc des opinions naît la lumière*; espérons donc, puisque des hommes de valeur, des praticiens distingués s'occupent de cette question nouvelle, que la lumière se fera autour d'elle. Alors,

(1) Et j'ajoute ici : *Dés dons exceptionnels, au physique comme au moral* : La notice sur le docteur Élisabeth Blackwell, qui fait suite à la présente correspondance, prouve combien je suis dans le vrai.

(Note supplémentaire de M^{me} A. G.)

en France comme en Amérique, la pratique venant en aide aux théories, chacune de nous pourra juger des résultats et accepter ou repousser le secours des femmes médecins pour elle ou pour ses enfants.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués,

» Signé, M^{me} A. GAEL. »

Lettre publiée le 8 novembre par *l'Économiste*.

LA MÊME AU MÊME

24 octobre 1866.

« Monsieur,

» L'importance que vous paraissez attacher à la question de la *Médecine par les femmes* est d'un bon augure pour elle, et l'accueil bienveillant que mes lettres sur ce sujet ont reçu de vous, m'encourage à répondre aux diverses objections que vous m'avez faites dans *l'Économiste* du 20 septembre dernier.

» Vous reconnaissez que « *la nature distribue la vocation médicale au sexe féminin comme au sexe masculin,* » et vous ajoutez : « *Nous croyons seulement que cette vocation a lieu dans des proportions beaucoup moindres.* »

» Cela, Monsieur, je le crois comme vous. Les études

médicales demandent aux femmes trop de dévouement et trop de force de volonté pour qu'une vocation ordinaire, comme celle qui pousse beaucoup de jeunes gens dans cette carrière, soit suffisante pour les déterminer à y entrer. Il faut à la femme qui veut être médecin, non-seulement un dévouement, une volonté, un courage au-dessus du vulgaire, mais encore une *organisation intellectuelle de premier ordre* soutenue d'une *constitution physique des plus robustes*; or, tous ces dons se rencontrent assez rarement réunis. Il n'y a donc pas à craindre de voir la carrière médicale envahie par un trop grand nombre de femmes. Mais, du moment qu'il est avéré que « *la nature a doué les femmes comme les hommes de la vocation médicale,* » nous sommes forcés de reconnaître que cette bonne et sage mère Nature a prévu qu'à un instant donné, la médecine par les femmes aurait œuvre à faire dans le monde. Son heure est arrivée, les faits le prouvent; attendons que l'expérimentation nous démontre le développement qu'elle est appelée à prendre.

» Vous signalez, Monsieur, comme obstacles sérieux à la pratique de la médecine par les femmes, 1° « *La nécessité d'études pratiques de l'anatomie et la dissection des cadavres, condition préalable de la science médicale.* » — A cela je répons :

» Le docteur Elisabeth Blackwell, sa sœur et bon nombre d'autres femmes déjà, aux États-Unis; miss

Élisabeth Garrett, à Londres ; mademoiselle X., en Russie ; mademoiselle X., à Alger ; mademoiselle X., à Paris, ont dû se résigner à aborder ces études préalables, et elles l'ont fait, non sans révoltes de leur délicatesse native, non sans dégoût, non sans une grande souffrance morale et physique, mais avec le courage que donne la foi dans la valeur de l'œuvre qu'on entreprend. Cette phase des études médicales, si pénible que des hommes mêmes reculent devant l'épreuve, elles l'ont traversée, soutenues qu'elles étaient par la grandeur du but qu'elles se proposaient d'atteindre. D'autres feront comme elles, et si, parmi celles-là, quelques-unes ont trop présumé de leurs forces, elles se retireront et iront demander à une autre carrière l'emploi de leurs facultés (1).

(1) Quant aux consciences timorées qui peuvent trouver immorale l'étude *complète* de la médecine par les femmes, je leur répondrai que la sage-femme, forcée de s'initier aux secrets de la nature chez la moitié de l'humanité, avec *des professeurs hommes*, doit, par cela même, surmonter assez de délicates susceptibilités pour qu'il lui soit possible, — en restant morale, — de soulever entièrement le voile des douleurs humaines. Persuadée que je suis de cette vérité, je n'en appelle pas moins de tous mes vœux l'heure où cette épreuve sera épargnée à la femme et où celle-ci pourra, sans s'y soumettre, conquérir, avec le diplôme de docteur, le droit sacré de soulager les souffrances de son sexe.

» Quant à votre seconde objection : « *La pratique de la chirurgie par l'amputation des membres, branche essentielle de l'art médical complet,* » elle rentre dans la catégorie de la première, ma réponse sera donc la même. Je pense néanmoins que la chirurgie restera la spécialité des praticiens hommes, quant à l'amputation des membres, assez rare chez les femmes (1).

» 3^e objection : « *La préférence toute volontaire que, dans les cas d'accouchement, la fonction féminine par excellence, la plupart des maris et même des femmes donnent au médecin sur la sage-femme.* »

Cette préférence, je me permets de nier, au nom d'un grand nombre de femmes, et même de maris, qu'elle soit *toute volontaire*. Les unes et les autres préféreraient généralement la sage-femme au médecin s'ils ne savaient que, dans certains cas difficiles, la sage-femme n'a pas le droit d'agir hors de la présence et sans le concours du médecin. Personne ne pouvant affirmer à l'avance qu'un de ces cas difficiles ne se produira pas, et l'absence du médecin pouvant alors entraîner des lenteurs dangereuses,

(1) Celle qui, dans le but de se faire recevoir sage-femme, a passé par les émotions du drame cruel de la maternité et a pu supporter la vue des tortures prolongées qu'il impose à la femme, affrontera certainement sans faiblir les épreuves de la salle d'amputation. (Note supplémentaire de l'auteur.)

— quelquefois mortelles, — pour la mère ou l'enfant, le mari décide sa femme à appeler le médecin au lieu de la sage-femme. Telle est la véritable cause de cette *préférence volontaire* qui se produirait en sens inverse si nous avions des docteurs femmes, ayant passé par tous les degrés des études médicales et pouvant dès lors agir, en toutes circonstances, sous leur propre responsabilité (1). »

» 4^e objection : « *Le mode d'organisation des études médicales pour les jeunes filles aspirant aux diplômes, dans les Facultés et les Écoles où dominent les jeunes gens.* » C'est une dure nécessité, j'en conviens, mais, jusqu'à ce que la médecine par les femmes ait pris un développement tel, qu'il soit possible d'avoir des hôpitaux spéciaux aux femmes, où toutes les branches de l'art médical nécessaires à cette spécialité soient professées par des femmes, il faudra que les jeunes filles subissent cette nécessité et suivent les mêmes cours que les jeunes gens. Je le déplore d'autant plus que je comprends tout ce que cet

(1) Depuis le jour où j'ai écrit ces lignes, de nouveaux exemples sont venus me confirmer dans mon opinion.

Deux jeunes femmes de ma connaissance ont vu leur vie compromise par l'appréhension qu'elles éprouvaient de consulter un médecin homme et par le peu de confiance que leur inspiraient les sages-femmes de leur localité. (Note supplémentaire de l'auteur.)

état de choses ajoute de difficultés et d'ennuis à ceux déjà si nombreux qui hérissent la carrière médicale pour les femmes. Cependant je ne crois pas que cette raison fasse reculer, aujourd'hui en Europe plus qu'en Amérique, celles qu'une vocation réelle poussera vers cette carrière, car celles-là, douées d'un caractère élevé et d'un grand respect d'elles-mêmes, accepteront l'épreuve et en triompheront. Soyez-en sûr, Monsieur, elles verront bientôt, comme Élisabeth Blackwell et ses émules, succéder aux regards empreints d'une douteuse bienveillance des professeurs, aux sourires malins des étudiants, les marques d'estime et de respect dont les uns et les autres entourent les sœurs hospitalières et les sœurs gardes-malades. Celles-ci pourtant, on les voit — les sœurs hospitalières surtout — s'initier, bien jeunes, au milieu des médecins et des étudiants, aux secrètes misères de la nature humaine, assister aux accouchements, aux opérations, prêter même parfois leurs concours aux chirurgiens. Personne songe-t-il à taxer d'excentricité leur dévouement? Bien au contraire! le monde n'a pas assez de louanges pour ces femmes que l'amour de Dieu et l'espoir de gagner le ciel pousse à secourir leurs semblables. Pourquoi ne pas admirer aussi et ne pas soutenir dans leur voie celles qu'un grand dévouement à l'humanité conduit au chevet des malades et décide à demander à la plus ardue des sciences le pouvoir de soulager,

de conserver à la vie de précieuses mères de famille ou des enfants bien-aimés? La tâche de la *femme médecin* est aussi rude que celle de la sœur de charité, et elle est aussi sainte!

» A la Nouvelle-Angleterre, cette phase anormale des études médicales est passée pour les femmes. La ville de New-York possède des hôpitaux spéciaux aux femmes, où la clinique est professée par des femmes, où tout le service intérieur est confié à des femmes. Les Américains du Nord marchent plus carrément que nous dans la voie du progrès, ils sont nos expérimentateurs. L'Angleterre marche après eux; le dispensaire de miss Garrett, dont je vous parlerai dans ma prochaine lettre, fonctionne au mieux à Londres; notre tour viendra. Et n'avons-nous pas déjà, à Paris, un spécimen de ce qui peut être tenté par les femmes en fait de médecine? Que faudrait-il à notre si remarquable et utile hospice de la Maternité pour devenir un hôpital modèle, où tout ce qui concerne les maladies des femmes serait enseigné par des médecins de leur sexe? Cet hospice n'est-il pas dirigé par une femme, docteur émérite, douée en même temps des qualités du cœur et de l'esprit, du charme extérieur et de la dignité de caractère qui font la femme *vraiment femme*, dans toute l'acception du mot? N'est-ce pas sous sa direction qu'étudient les jeunes filles qui se destinent à la carrière de sages-femmes? Son cabi-

net de consultation n'est-il pas encombré de clientes? Et combien de femmes n'a-t-elle pas sauvées, qui ne se fussent décidées à consulter un médecin que vaincues par la souffrance ou par la terreur de la mort? Devant cet exemple, tout préjugé doit tomber, ce me semble.

» Dans ma prochaine lettre, je répondrai, Monsieur, à vos dernières objections, et je vous communiquerai, à l'appui de mon opinion, d'intéressants détails sur le docteur Elisabeth Blackwell, et, je l'espère, sur la jeune fille qui se livre avec tant de succès, à Alger, à l'étude de la médecine.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués,

» Signé, M^{me} A. GAEL. »

NOTE DE LA RÉDACTION DE L'ÉCONOMISTE

A la suite de la lettre de madame Gaël, nous reproduisons, comme élément du débat, la note suivante, que nous trouvons dans la *Gazette médicale de l'Algérie*. Le dernier paragraphe n'est pas des plus galants; mais sans doute les dames y répondront.

« Le *Journal de l'Instruction publique* contient, dans un des numéros du mois d'août, les assertions suivantes : « Les soins médicaux donnés par les femmes

» (françaises) pourraient être d'un grand secours
» pour la population arabe : grâce à elles, les bien-
» faits de la science médicale pénétreraient sous la
» tente et dans le harem de l'Arabe où nul docteur
» ne sera jamais admis. »

» Ces affirmations, plus que hasardées, ont provo-
qué dans *l'Économiste français*, du 30 août, la ré-
plique que voici : « Rien n'est moins exact : les
» médecins français sont journellement consultés
» par les maris, et admis auprès des femmes dont le
» voile seul ne tombe pas volontiers. Du reste, les
» femmes kabyles ne connaissent pas ces scrupules
» et sont tout aussi accessibles que les chrétiennes
» aux docteurs. »

» L'auteur de cette réplique a parfaitement raison,
et on ne comprend pas comment un *journal officiel*,
comme celui de *l'instruction publique*, peut écrire
que « nul docteur ne sera jamais admis sous la tente
et dans le harem ». Cela est faux de tous points.
Pour ma part, j'ai fait de la médecine, de la chirurgie,
des vaccinations chez les musulmans des villes
et des tribus des provinces d'Alger et de Constantine,
à Alger, à Blidah, à Milianah, à Cherchell, à
Téniet-el-Haâd, à Constantine, à Batna, à Biskara,
à Bordj-Saâda, à Dellys, à Djemmâa-Saharidj, en
Kabylie, dans le Sahara, etc., et jamais je n'ai vu un
indigène éprouver la moindre hésitation à *m'ad-*
mettre sous la tente ou dans le harem, comme méde-

cin, comme chirurgien et même *comme accoucheur*. — En vérité, à quelles sources compétentes le *Journal de l'instruction publique* puise-t-il donc ses renseignements?

» Suit-il des assertions précédentes que le concours des sages-femmes ne soit pas utile au point de vue de la civilisation indigène? Pas le moins du monde. Certainement elles rendront d'immenses services là où des matrones ignorantes ne font qu'un empirisme brutal et souvent dangereux. Mais, *ne sutor ultra crepidam* (1), que les sages-femmes, en pénétrant

(1) Ce *gros pavé latin* que M. le docteur Bertherand jette à la tête des sages-femmes, signifie : *Cordonnier, tu n'iras pas au delà de la chaussure*. Fière de mon érudition de fraîche date, je demande la permission à mes lectrices de transcrire ici la note qu'un obligeant et docte ami a bien voulu me traduire, pour venir en aide à mon ignorance profonde à l'endroit du latin.

Pline raconte qu'Apelle, « lorsque ses ouvrages » étaient terminés, les exposait sous une galerie à la » critique des passants et, caché derrière, il écoutait les » observations, regardant le public comme un juge » plus sûr que lui-même. On dit qu'un jour, un cordon- » nier l'ayant blâmé d'avoir mis à des chaussures une » attache de moins qu'il ne fallait, Apelle rectifia son » œuvre. Le lendemain, le cordonnier, tout glorieux » du succès de sa première remarque, se mit à criti- » quer la jambe; mais Apelle, indigné, s'écria : *Ne, » sutor ultra crepidam* (*Cordonnier, ne dépasse pas la » chaussure!*). Et ce mot est devenu proverbe. » (Pline, v.

« sous la tente et dans le harem, » se bornent au rôle d'*accoucheuses*... rien de plus. Nous constatons chaque jour ici leurs tendances fâcheuses à empiéter sur la pratique médicale et même chirurgicale, et nous regrettons sincèrement, dans l'intérêt des populations européennes et indigènes, qu'une police médicale sévère ne mette pas à cet envahissement effréné et dangereux le terme que l'humanité et les droits de la profession de médecin réclament à des titres si sacrés et si légitimes. Nous reviendrons du reste sur ce sujet.

» Signé, D^r E. BERTHERAND. »

On lit dans *l'Économiste* du 8 novembre 1866 :
« Voici un fait, anglais il est vrai :

« Miss Marie Walker, qui a récemment passé avec succès ses examens pour le doctorat de médecine, a visité samedi dernier l'hôpital de Middlesex.

max. (Prov.) A la place de M. le docteur Bertherand, au lieu de dire aux sages-femmes : *Ne sutor ultra crepidam*, je voudrais leur dire : Etudiez, approfondissez les mystères de la science, et de par l'intelligence que la Providence a départie à la femme à l'égal de l'homme, et de par la loi du progrès qui est, comme l'intelligence, d'essence divine, vous irez, sinon jusqu'où vous voudrez, du moins jusqu'où vous pourrez.

(Note supplémentaire de M^{me} A. Gaël.)

Elle était vêtue d'habits d'homme et a parcouru tout l'établissement (1).

(1) *L'Opinion nationale* avait publié, le 15 octobre précédent, une note plus explicite sur miss Mary Walker. Je crois devoir la lui emprunter pour édifier mes lecteurs sur le caractère de cette femme courageuse, et sur les circonstances exceptionnelles qui l'ont décidée à revêtir le costume d'homme, qu'elle conserve dans la vie ordinaire, sans doute par habitude et parce qu'il lui est plus commode.

« Deux dames, dit *l'Opinion*, ont pris part cette année aux travaux du congrès de la science sociale, tenu à Londres : l'une est madame Bodichon, qui a réclamé pour son sexe les droits politiques ; l'autre est une américaine, miss Mary Walker, de New-York, qui a passé avec succès tous ses examens de médecine, qui a le diplôme de docteur et qui a soigné les blessés, pendant la guerre d'Amérique, avec autant de courage que d'habileté. Elle a prononcé un discours pour démontrer que les femmes pouvaient remplir toutes les fonctions libérales que les hommes se réservent.

» Miss Mary Walker a paru en costume militaire, tunique, pantalon et bottes ; elle a une physionomie très-douce, très-intelligente, s'exprime avec beaucoup de clarté, professe les sentiments les plus philanthropiques qu'elle a mis en pratique en soignant les blessés, non-seulement dans les hôpitaux, mais sur le champ de bataille, au milieu des balles et des boulets.

» Un grand nombre de dames assistaient à cette séance pour entendre le fameux docteur féminin. »

(Note supplémentaire.)

Économiste français, 6 décembre 1866.

M^{me} A. GAEL A M. JULES DUVAL

« Monsieur,

» Je reprends ma lettre au point où je l'ai laissée dans le numéro de *l'Économiste* du 25 octobre dernier.

» Quelques lecteurs, vous le supposez, pourraient, au sujet de la médecine par les femmes, faire cette cinquième objection : *La difficulté de concilier l'exercice régulier et continu de la médecine dans les villes et les campagnes, de jour et de nuit, suivant les appels des malades, avec les cas à prévoir de grossesse et d'allaitement, avec les devoirs qui retiennent les mères et les épouses au foyer de famille.*

» A première vue, cette objection semble fondée ; mais, pour peu qu'on veuille y réfléchir, elle croule devant les faits. Et, en vérité, y a-t-il lieu de s'inquiéter plus pour les femmes médecins que pour tant d'autres, des entraves que l'accomplissement des devoirs féminins et les phases de maternité pourraient apporter à l'exercice de leurs fonctions médicales, quand on voit un si grand nombre de mères forcées par la nécessité de remplir des professions bien autrement en discordance avec la constitution physique et les devoirs de leur sexe ?

» Que sont, en effet, *les courses régulières, les appels de jour et de nuit, les cas de gestation et d'allaitement*, pour la famille de la femme médecin, comparés aux *absences journalières* de milliers d'ouvrières, que le travail appelle au dehors et tient éloignées de leur foyer douze heures durant, et quelquefois plus, même dans les cas de gestation et d'allaitement? Ces besogneuses n'ont-elles pas aussi leurs devoirs d'épouses et de mères à remplir, et il faut qu'elles les remplissent sans que leur travail en souffre; sinon un surcroît de gêne, et quelquefois la famine, se feraient sentir dans la famille.

» En soulevant une pareille difficulté, quant à la pratique de la médecine par les femmes, vos critiques touchent à l'une des plaies sociales les plus vives et qui appelle une prompte réforme dans l'intérêt de la famille et de la société; toutes deux souffrent d'un ordre de choses complètement en opposition avec les lois de la nature. Cette plaie, c'est le déplorable intervertissement des travaux dévolus par le Créateur à l'homme et à la femme.

» D'un côté, nous voyons journellement des hommes jeunes et vigoureux remplir des professions dont la spécialité est toute féminine; de l'autre, — « spectacle révoltant et douloureux! » — comme me l'écrivait ces jours-ci une femme d'un grand cœur et d'une haute intelligence, — « nous voyons des » *femmes portefaix, charretiers, porteurs d'eau, ba-*

» *layeurs des rues, faucheurs, moissonneurs, batteurs en grange, et... pêcheurs de coquillages, des journées entières dans l'eau jusqu'aux genoux !* »

» Voilà des carrières en opposition s'il en fut, avec les *cas de gèstation et d'allaitement*, comme avec les devoirs d'épouse et de mère de famille, et si peu en rapport avec la nature féminine qu'elles la détériorent à tel point, — en lui ravissant ce qui fait le charme de la femme, la grâce du corps et la douceur de la voix, — que le bon sens public a créé un nom pour ces pauvres créatures chez qui les travaux de force ont développé les muscles. Ce nom est à lui seul la condamnation de cette anomalie ; on les appelle *Virago !*

» Tout au contraire, les travaux appropriés à son sexe laissent à la femme sa grâce primitive, et le travail intellectuel donne à ses traits, plus encore peut-être qu'à ceux de l'homme, une beauté que j'appellerai *spirituelle*, car elle réside dans l'ampleur du front, siège de la pensée, et dans l'expression digne autant qu'intelligente des yeux, où l'âme se réfléchit.

» Évidemment, si Dieu eût voulu que la femme restât renfermée dans le cercle de ses fonctions d'épouse et de mère, il eût marqué son front du sceau de la détérioration physique lorsqu'elle se serait livrée aux travaux intellectuels, comme il l'a marqué de ce sceau lorsqu'elle accomplit ceux qui

exigent un grand déploiement de force musculaire.

» Qu'on laisse le champ libre aux femmes, poussées par des aptitudes particulières vers telles ou telles études, et l'on reconnaîtra bien vite que la carrière médicale est une de celles où la femme peut accomplir la plus grande somme de bienfaits, avec le moins de préjudice pour sa famille, au sein de laquelle la femme médecin pourra généralement rester bien plus de temps qu'une foule de mères remplissant d'autres professions. Dès aujourd'hui il m'est facile, je le crois, de le prouver.

» La plupart des maladies des femmes ne retiennent pas forcément celles-ci au lit ni à la chambre, et elles les y retiendront encore moins lorsque, par la possibilité d'avoir un docteur de leur sexe, les femmes se soigneront dès le début du mal. La femme médecin pourra donc, comme le plus grand nombre de nos praticiens, rester habituellement toute la matinée dans son cabinet de consultations, d'où elle surveillera son ménage et ses enfants. Comme les docteurs, elle ne sortira, pour ses courses chez ses malades, qu'à l'heure où tant de femmes du monde quittent leur demeure pour les visites de société ou de charité, la promenade, les réunions motivées par de bonnes œuvres ; et d'ordinaire, à moins d'appels imprévus, on la trouvera près de son mari, au milieu de ses enfants, aux heures nocturnes où ces mêmes femmes du monde laissent à des *personnes à*

gages le soin de leur jeune famille, pour aller aux soirées, aux spectacles, etc...

» Lorsque, à la fin de la gestation, l'époque de la confinement arrivera pour la *doctoresse*, celle-ci, comme le font nos docteurs en cas de maladie, d'accident ou de voyage, se fera remplacer près de ses malades. Pour l'allaitement, auquel si peu de femmes du monde se soumettent, elle pourra avoir, comme celle-ci, une nourrice, d'autant mieux choisie que la science du docteur et la tendresse maternelle auront guidé ce choix. Si elle nourrit elle-même, elle se fera nier à sa porte aux heures où elle aura son devoir de mère à remplir; et cela, avec tout autant de droit, pour le moins, qu'en ont nos médecins lorsque, pour conquérir quelques instants de liberté, ils usent de ce très-excusable stratagème. Enfin, quant aux *appels de nuit*, comparativement rares, elle pourra, à moins que ce ne soit pour un cas d'accouchement, ne pas plus y répondre, si cela lui convient, que beaucoup de nos docteurs très-suivis qui ne sortent jamais de chez eux la nuit.

» Je le répète, parce que c'est ma conviction, la carrière médicale n'aura pas plus d'inconvénients, et moins encore pour le ménage et les enfants de la femme qui l'exercera, que n'en ont les carrières qui appellent et retiennent au dehors les femmes de labour, les caissières de magasins, les institutrices au cachet, les professeurs de musique

ou de dessin, et... tant de femmes de loisirs, pour qui le monde a des exigences auxquelles elles se soumettent en dépit de leurs devoirs de famille.

» Autant que bien d'autres, j'appelle de tous mes vœux une réforme qui permette aux femmes des classes laborieuses d'employer fructueusement leur temps à des travaux qui leur donnent la possibilité de rester au foyer de famille. Quand cette réforme se produira-t-elle? et que faire de mieux en l'attendant, que de s'associer aux cœurs généreux, aux esprits éclairés qui s'ingénient, de plus en plus, à remplacer, pour les enfants des femmes besogneuses, la famille privée par la famille sociale? Grâce à leur *maternelle* sollicitude et à celle du gouvernement, les crèches, les asiles, les écoles primaires ouvrent partout leurs portes aux enfants des travailleurs. Tout dernièrement encore, la Société protectrice de l'Enfance vient de mériter la bénédiction des mères, en substituant aux nourrices disséminées dans les campagnes jusqu'à plus de cent vingt kilomètres de Paris, la *nursery* aux champs, qu'un comité, formé de personnes dévouées, surveille régulièrement, conjointement avec les inspecteurs officiels.

» C'est dans ces *nurseries*, comme dans les crèches, les asiles, les écoles et pensionnats de filles que la femme médecin aura une belle et importante mission à remplir! En l'accomplissant, elle rentrera dans son rôle de mère, et l'intuition maternelle

venant en aide au savoir du médecin, ses soins seront plus efficaces que ceux du docteur. Le cœur de la mère intelligente devine souvent ce que la science ne découvre pas à l'esprit de l'homme le plus éclairé!

» Je suis, d'ailleurs, profondément convaincue que la médecine par les femmes exercera une influence très-favorable sur la santé des enfants et modifiera de la façon la plus désirable la constitution si fragile des jeunes femmes de la classe riche.

» Quand l'enfant et la jeune fille seront soignées par des femmes médecins, une hygiène normale remplacera, dès le bas âge, l'hygiène si déplorable d'aujourd'hui; il s'ensuivra que la phase de gestation, si difficilement franchie sans accident par tant de jeunes mères opulentes, sera traversée par elles aussi aisément qu'elle l'est généralement par les femmes de labeur de la ville et de la campagne.

» Je me résume : la pratique de la médecine par les femmes n'est certainement pas plus en désaccord avec les devoirs de notre sexe et aura moins d'inconvénients pour la famille que tant d'autres carrières qui éloignent les femmes de leur foyer; ces inconvénients, fussent-ils aussi grands, seraient largement compensés par les bienfaits que la femme médecin pourrait répandre autour d'elle, au sein même de sa famille et à l'extérieur.

» La mère médecin ne quittera ses enfants qu'après leur avoir prodigué des soins bien autrement

intelligents que ceux donnés aux leurs par le plus grand nombre des mères ; et, l'on peut en être sûr, quand elle s'éloignera de son foyer, ce ne sera pas pour courir après des plaisirs frivoles, mais bien pour aller rendre à la tendresse des siens un enfant chéri, une mère bien-aimée, ou, trop souvent, hélas ! pour ranimer la vie expirante de quelque femme mondaine qu'un insatiable besoin de briller aura conduite aux portes du tombeau.

» Que les hommes encouragent donc, au lieu de les critiquer, les femmes qui ont le courage de s'initier aux secrets d'un art fils du dévouement et de la charité ; qu'ils ne leur disputent pas le chevet des femmes malades, quand elles ont bravement sacrifié les plus belles années de la jeunesse pour conquérir par l'étude, et souvent au péril de leur vie, le droit de sauver leurs mères, leurs filles, leurs sœurs, leurs épouses.

» Je ne veux pas terminer sans remercier ici M. le docteur Bertherand, d'Alger, du concours qu'il prête au doctorat médical des femmes par sa juste critique du peu de savoir des sages-femmes dans les petites localités, et de la concurrence fâcheuse qu'elles font aux médecins. C'est précisément cette déplorable ignorance de tant de sages-femmes, jointe à leur position fautive dans le monde et à leur dépendance des docteurs hommes, qui m'a fait

m'intéresser, dès le début, au succès des femmes médecins aux États-Unis et en Angleterre.

» M. le docteur Bertherand a mille fois raison, la sage-femme ne sait pas assez. Elle a été l'être de transition entre le docteur homme et la femme médecin ; du moment où celle-ci apparaît, celle-là doit cesser d'exister.

» Avant peu, espérons-le, nous verrons la sage-femme remplacée, ainsi que le docteur homme, auprès des malades du sexe féminin, et auprès des enfants, par le docteur femme. L'humanité, et, je dis plus, la morale le veulent ainsi.

» J'ai répondu, sinon d'une façon complète, du moins d'après mes convictions, aux objections qui, selon vous, Monsieur, pouvaient être faites par quelques lecteurs, à l'exercice de la médecine par les femmes. Je me propose de vous transmettre incessamment les documents à l'appui de mon opinion, que j'ai recueillis sur ce sujet. Les faits dont ils témoignent me semblent concluants, vous en jugerez.

» Veuillez agréer, Monsieur,

» Signé, M^{me} A. GAEL. »

Le 6 décembre 1866, *l'Économiste français* insérait dans ses colonnes l'extrait suivant :

On lit dans les divers journaux :

« La Faculté de Paris vient de donner, après un

brillant examen, le diplôme de bachelière ès sciences à une jeune personne qui se nomme mademoiselle Marie Bassetti. C'est la seconde bachelière ès sciences que la Faculté ait jamais reçue. L'autre s'appelle madame Bertin. Les bachelières ès-lettres sont plus nombreuses.

» Espérons que nos jeunes demoiselles ne s'arrêteront pas en si beau chemin, et que, séduites par l'exemple des Américaines, on les verra à leur tour prendre leurs inscriptions à la Faculté de droit ou suivre les cours de la Faculté de médecine, afin de fournir à la France un gracieux contingent (1) d'avocats et de médecins. »

(1) Cette *mièvrerie*, où l'ironie se cache sous l'éloge, et qui s'est échappée par mégarde, je n'en doute pas, de la plume du rédacteur, a chance de succès tout au plus auprès des femmes qui gaspillent leur vie dans les plaisirs frivoles d'un monde blasé. Les esprits sérieux se gardent bien de ces *gracieusetés surannées*, car ils comprennent que tout ira mieux en ce monde quand la majorité de notre sexe préférera l'étude aux distractions mondaines, le langage austère et fortifiant de la science au langage emmiellé et dissolvant d'une salle de bal.

(Note supplémentaire de Mme A. Gaël.)

L'Économiste français publiait, le 20 décembre, la lettre suivante d'une abonnée, à M. Jules Duval.

Paris, 14 décembre 1866.

« Monsieur le Directeur,

» Dans une petite brochure dont vous avez bien voulu rendre compte, je posais en principe, contrairement à quelques vues de madame Pape-Carpantier, que ce n'est pas *par la femme mariée* que doivent s'accomplir dans la société les nouveaux progrès attachés à la reconnaissance des droits et prérogatives sociales de la femme, *mais par la femme, libre de tout engagement envers l'homme et ses enfants.*

» Cela dit, j'acceptais de grand cœur les conclusions de madame Pape, et je demandais comme elle, que l'on permit aux femmes, *mais dans la personne de leurs filles*, « l'accès de toutes les professions dont, après un apprentissage suffisant, elles se montreront capables, et que la moralité ne leur défend pas. »

» Les principes que j'avais opposés à ceux de madame Carpentier, je me permets de les opposer de même aux vues de madame A. Gaël, à propos de la médecine par les femmes en tant que *femmes mariées*, et je le fais avec d'autant plus de force et de conviction, que dans le beau et intéressant travail

auquel madame Gaël s'est livrée, on la voit évidemment faiblir dès qu'elle arrive à vouloir concilier les fonctions de la femme médecin avec celles de la femme épouse et mère.

» Quelle lutte pénible dès lors, et comme madame Gaël, pour faire triompher son idée, est obligée à des sacrifices nombreux !

» Qu'on relise dans *l'Économiste* le dernier article de l'auteur, et l'on restera convaincu que, pour qu'un progrès ait chance d'être accepté, et d'être jugé comme progrès, il ne doit pas coûter autant.

» Madame Gaël signale, avec un sens très-juste, les dommages infinis qu'entraînent, pour la génération, les travaux rudes des femmes. La nomenclature qu'elle en fait est complète ; l'impérieux besoin seul a présidé à cet ordre de choses, que le besoin excuse

» Mais que dire de faits nouveaux qui surpassent en fatigues et en dévouement tous les autres, qui exerceront évidemment une influence fâcheuse sur la génération des enfants et qui n'auront pas pour excuse la nécessité impérieuse ? La médecine par les femmes est dans ce cas : c'est une carrière de choix qui suppose des ressources pécuniaires non moins que des moyens intellectuels. Cette carrière demandant la lutte et le dévouement, pour la conquérir comme pour la conserver et l'exercer, qui ne voit, dès lors, que seuls, les êtres libres peuvent y préten-

dre ; qu'il n'est pas trop, pour enjeu, de toutes leurs forces réunies ; et qu'en conséquence, il ne peut être question de faire partager des périls et des fatigues, sans cesse renaissants, à des femmes qui ne s'appartiennent plus et qui, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, doivent garder tous les trésors de leur dévouement comme toutes les ressources de leurs forces, pour les êtres à qui tous ces biens appartiennent de droit, je veux dire les enfants nés ou à naître.

» Madame Gaël, dans son article du 8 novembre, était dans le vrai en nous disant que, comme les sœurs hospitalières, les femmes médecins finiraient par conquérir, même au milieu de difficultés de toutes sortes, l'estime et le respect dont les grands dévouements finissent par être entourés. Elle était encore dans le vrai, nous l'espérons du moins, en nous citant comme disciples s'acheminant noblement à cette considération, par leur entrée dans la carrière nouvelle et leur dévouement persévérant : le docteur Elisabeth Blackwell et sa sœur ; miss Elisabeth Garret ; mademoiselle X., en Russie ; mademoiselle X., à Alger ; mademoiselle X., à Paris. Mais nous nous étonnons que ces exemples, parmi lesquels il ne se trouve pas une épouse, n'aient pas frappé madame Gaël. Pourquoi donc n'avoir pas tiré la conclusion (1) ?

(1) Ces exemples, parmi lesquels ne se trouve pas une

» En laissant hors de cause un élément inadmissible, la femme mariée exerçant la médecine, madame Gaël eût évité ces difficultés inextricables, ces compromis fâcheux, où nous la voyons s'enga-

épouse ne pouvaient me frapper, puisque le fait est des plus naturels.

Elisabeth Blackwell, sa sœur Emily, en Amérique, miss Garrett, en Angleterre, poursuivaient un apostolat; or tout apostolat, s'il n'impose *fatalement* le célibat, y prédispose la femme aussi bien que l'homme. Quant à mademoiselle X., en Russie, à mademoiselle X., à Alger, à mademoiselle X., à Paris, disciples zélées des premières, rien ne prouve qu'elles aient dit un éternel adieu au mariage. Elles sont jeunes encore, et, comme les étudiants de l'autre sexe, elles attendront certainement de s'être créé une carrière avant de se créer une famille. Qui a jamais songé à s'étonner de ne pas voir d'*hommes mariés* sur les bancs des écoles de médecine, de droit, etc.? N'y aurait-il pas folie, à une femme comme à un homme, d'attendre, pour se livrer à des études scientifiques longues et ardues, d'être chargée de pourvoir aux besoins matériels d'un ménage? Les enseignements de la science n'ont-ils pas besoin, d'ailleurs, pour germer et produire de bons fruits, d'être *photographiés* dans le cerveau humain par le brillant et chaud soleil de la jeunesse?

Depuis la publication dans *l'Economiste*, du débat sur la médecine par les femmes, j'ai eu des renseignements nouveaux sur le mouvement médical féminin, je demande donc à l'honorable abonnée de lui citer aujourd'hui, pour son édification, quelques noms de

ger : à la gestation et à l'allaitement de la femme médecin, nous voyons apparaître tous les petits moyens, voire même les petites ruses et les petits mensonges des médecins malades ou fatigués. La médecine des femmes mariées, tendant à généraliser les inconvénients et les faiblesses de la médecine exercée par les hommes affaiblis, voilà le résultat qui serait en perspective, si l'on ne distinguait pas en cette occasion !

» Non, non ! assez de désavantages frappent la femme ! Quand l'amour de l'humanité et de la science pourra les lui faire surmonter, rien de mieux. Mais alors, que les femmes soient franche-

femmes mariées qui pratiquent la médecine aux États-Unis, dans les hôpitaux spéciaux aux femmes et aux enfants. — Il est permis de supposer que ces dames avaient reçu leur diplôme avant leur mariage.

Je vois dans le prospectus pour 1863 et 64, *du nouveau collège pour les femmes à New-York*, que la Faculté de médecine de ce collège est composée de huit professeurs, dont *quatre femmes mariées*. Ces quatre femmes sont :

Mistriss Clémence Lozier, M. D. professeur des maladies des femmes et des enfants, présidente ;

Mrs. Lydia Fowler, M. D. professeur de pathologie ;

Mrs. Sarah M. Ellis, M. D. professeur d'anatomie ;

Mrs. Uldach Allem, M. D. professeur de physiologie et d'hygiène. Ceci est concluant, je suppose ?

(Note supplémentaire de M^{me} A Gaël.)

ment dans les conditions des nobles filles de la charité : épouses et mères de leurs devoirs; épouses et mères, à un degré plus élevé que celui de la nature (1) !

» Que le dévouement, pour s'exercer, ne soit pas forcé de se déplacer, en dépossédant les objets naturels à qui ce dévouement est dû :

» Telle est notre conclusion.

» Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

» *Signé* : Une de vos abonnées. »

(1) C'est le célibat plus généralisé encore qu'il ne l'est, le célibat contraire à la loi de Dieu, que préconise mon honorable critique. J'avoue que je me fais une triste idée d'une société où le célibat arriverait à prédominer au lieu d'être une exception; j'aime mieux la nôtre, même avec ses déplorables imperfections, et, si je formule un vœu, c'est de voir le nombre des célibataires de toutes sortes diminuer au lieu d'augmenter de jour en jour, comme cela arrive depuis quelques années.

Jadis nous avions des gardes-malades laïques, mariées pour la plupart, elles ont disparu devant la concurrence des gardes-malades religieuses. C'est une ressource enlevée à des femmes qui, pour n'avoir pas la vocation monastique, n'en feraient pas moins d'excellentes gardes-malades; c'est une industrie passée en mains mortes, qui produit aux communautés d'immenses richesses dont vivaient dans le monde une foule de familles. (Note suppl. de M^{me} A. Gaël.)

« P.-S. Nous ne saurions approuver le port d'habits d'hommes par les femmes médecins, en quelque occasion que ce soit. Que les femmes s'attachent plutôt à porter la robe dignement en la rendant simple elle-même, et les nouveaux docteurs qui en seront revêtus pourront prendre parfaitement rang dans notre monde, avec les puissances les plus respectées, les prêtres et les juges (1). »

(*Économiste français*, 10 janvier 1867.)

M^{me} A. GAEL A M. JULES DUVAL

« Monsieur,

» Je lis dans la biographie d'Élisabeth Blackwell, qu'en 1844, lorsqu'elle commença à se livrer sérieu-

(1) J'espère que l'honorable abonnée de l'*Économiste* trouvera, dans l'extrait de l'*Opinion nationale* du 15 octobre 1866, que je cite dans ma note, page 26, des circonstances atténuantes en faveur du costume de miss Mary Walker. Quoi qu'il en soit, moi aussi j'eusse préféré voir cette femme remarquable se présenter au Congrès social à Londres, sous des vêtements de notre sexe, d'un ton sévère et d'une noble simplicité.

sement à l'étude de la médecine, aux États-Unis, un certain nombre de femmes exerçaient déjà cet art librement, sans examen préalable, sans diplôme qui constatât leur capacité. Élisabeth Blackwell, comprenant les inconvénients, les dangers même de cet état de choses, résolut de n'exercer la médecine qu'après avoir pris ses degrés et s'être fait recevoir docteur par une Faculté, comme les étudiants de l'autre sexe. Elle y parvint, mais non sans avoir lutté péniblement, et avec une indomptable persévérance, contre les difficultés de tous genres.

» D'abord elle alla frapper en vain à la porte de douze Facultés de médecine. (Ne nous étonnons donc pas de l'opposition ou de l'indifférence qui accueille, chez nous, l'idée de la pratique de la médecine par les femmes.) Enfin, la Faculté de Genève (État de New-York) voulut bien l'admettre au nombre de ses élèves, après, toutefois, avoir demandé l'assentiment des étudiants.

» En 1849, cette même Faculté lui conférait publiquement, après les plus satisfaisants examens, le titre de *docteur*, et décidait que sa thèse, jugée très-remarquable, serait imprimée aux frais de la Faculté.

» Bientôt après (tout progrès, une fois en chemin, marche vite aux États-Unis), en 1850, le sénat de Boston sanctionnait la formation, dans cette ville, d'une société ayant pour but l'*Éducation médicale*

de la femme, et le 27 mai 1856, le même sénat autorisait cette société à prendre le titre, avec tous les droits et devoirs y attachés, d'École de médecine pour les femmes de la Nouvelle-Angleterre.

» Durant l'année scolaire de 1860 à 1861, vingt élèves fréquentèrent l'école et, à la fin de 1861, douze d'entre elles, après avoir subi les examens exigés et fourni préalablement, en entrant, un certificat constatant la plus sévère moralité, furent reçues docteurs.

» J'ai sous les yeux un rapport, en date de 1861, des administrateurs de cette École de médecine (1) ; il constate que les États-Unis comptaient déjà, à cette époque, deux cents femmes docteurs médecins.

« Beaucoup d'entre elles, dit ce rapport, se sont créés
» une nombreuse clientèle parmi les femmes et les
» enfants ; d'autres font, pour les femmes, des cours
» publics d'anatomie, de physiologie et d'hygiène ;
» plusieurs enfin, favorisées de la fortune, utilisent
» gratuitement la science qu'elles ont acquise au
» profit de leur famille, de leurs relations et des in-
» digents qu'elles vont secourir avec le plus admi-
» rable dévouement. En terminant, le rapporteur
» donne la statistique suivante, pour l'année écoulée 1861 :

(1) Twelfth annual report of the New-England femal medical college, page 9.

Malades dans la maison, au commencement de l'année.	4
Malades reçues	75
Enfants nés dans la maison	40
Sorties avec certificat constatant la guérison. . .	56
Sorties avec certificat de convalescence.	2
Sortie sans certificat.	1
Mortes.	5
Restées à l'établissement.	6

» L'administration de la ville fonde en ce moment un hôpital libre, où un service spécial sera consacré aux femmes et aux enfants. »

» A New-York, de 1852 à 1853, se fondait une infirmerie pour les femmes et les enfants, et le douzième rapport annuel des administrateurs de cette infirmerie constate que, dans le courant de 1865, 106 malades ont été reçues à l'infirmerie, 334 soignées à domicile, et 5,452 secourues au dispensaire. Les principaux docteurs attachés à cette infirmerie sont : miss Élisabeth Blackwell, sa sœur, miss Émilie Blackwell et miss Lucy Abbot (1).

» Le 14 avril 1863, la législature de l'État autorisait la fondation, dans la ville de New-York, d'une École et d'une Faculté de médecine spéciales aux

(1) Twelfth annual report of New-York infirmary for women and children, for the year 1865.

femmes. Les fondateurs de cette école ont eu en vue
« d'épargner aux femmes les souffrances morales
» que leur impose, dans bien des cas, l'obligation de
» consulter des médecins hommes ; ils sont persua-
» dés que la nécessité de médecins femmes, pour le
» traitement des maladies des femmes, se fera sentir
» tant que la pudeur et la délicatesse seront consi-
» dérées comme le couronnement par excellence du
» caractère féminin (1). »

» En quittant le Nouveau Monde, pour revenir
dans notre vieille Europe, nous trouvons à Londres
le dispensaire de miss Elisabeth Garrett en pleine
activité. Miss Garrett est, pour le moment, en An-
gleterre, le seul docteur médecin de notre sexe ; elle
a deux élèves qui bientôt marcheront sur ses traces,
et elle obtient déjà de remarquables succès dans sa
profession.

» Tous ces faits parlent d'eux-mêmes ; je les livre,
Monsieur, sans commentaires à l'appréciation de
ceux de vos lecteurs qui n'ont pas un parti pris,
quand même, contre la pratique de la médecine par
les femmes,

» La lettre qui porte pour signature, dans votre
journal du jeudi 20 décembre courant : *une de vos*

(1) Prospectus and announcement for 1863-4 of New-
York medical college for women, in New-York city.

abonnées, m'oblige à ajouter encore quelques lignes à cette dernière communication sur ce sujet.

» Je ne me dissimule pas plus que votre honorable correspondante tous les inconvénients attachés, pour les femmes mariées, à la profession médicale, mais je ne puis les considérer comme plus graves que ceux de tant d'autres carrières dont on ne s'inquiète plus, parce que ces carrières sont passées dans nos mœurs, je dis plus, parce qu'elles sont devenues indispensables à notre état social.

» On peut d'ailleurs l'affirmer, sans crainte de se tromper, le nombre des médecins femmes ne sera pas, d'ici à longtemps, et peut-être jamais, aussi considérable que celui des institutrices, pour les enfants desquelles on ne paraît pas s'inquiéter beaucoup des dangers attachés au professorat : et pourtant, nul ne l'ignore, les affections de poitrine, dont le germe se transmet si aisément de la mère à l'enfant, sont, trop souvent, le résultat des fatigues de l'enseignement ; cela n'empêche pas les mères de famille de vouloir, au nom de la morale, donner des professeurs féminins à leurs filles. L'intérêt de leurs enfants passe, pour elles, bien avant l'intérêt de la progéniture des institutrices, auxquelles on croit ne plus rien devoir quand on les a rémunérées assez largement de leurs peines pour les faire vivre, mais non pour assurer leur existence contre les éventualités de l'avenir.

» Quant au célibat, plus ou moins indispensable à la pratique de la médecine par les femmes, pourquoi s'en préoccuper ? Si dans l'état de nature le besoin de la maternité est un des plus impérieux, dans l'état social nous voyons des milliers de femmes se vouer au célibat pour une cause ou une autre ! Il nous est donc permis de supposer que, si le mariage est vraiment pour la femme une entrave à la pratique de la médecine, les femmes médecins resteront célibataires.

» Je ne pense pas, comme votre honorable correspondante, que la fortune soit plus indispensable à la femme, pour entrer dans la carrière médicale, qu'elle ne l'est à l'homme. Beaucoup de praticiens des plus distingués ont lutté, durant leurs études, contre la gêne, et cette gêne n'a peut-être pas été pour eux le moindre des stimulants. Élisabeth Blackwell donnait des leçons de musique et se refusait presque le nécessaire pour continuer ses études.

» Je suis complètement de l'avis de votre honorable abonnée au sujet du costume masculin qui ne me paraît pas utile aux femmes médecins. Du reste, Élisabeth Blackwell a refusé de revêtir ce costume à une époque où ses amis, encore plus attristés qu'elle-même des ennuis où elle était en butte, lui conseillaient de porter des habits d'homme pour suivre les cours de médecine.

puisse la prendre, la laisser, la reprendre, comme on fait d'un habit? ou bien pense-t-elle qu'en entreprenant cette étude, la femme non mariée doit prononcer le vœu du célibat comme un jeune homme entrant dans les ordres? se sacrifier sur le seuil d'Esculape, comme une religieuse sur le seuil du couvent?

» A-t-elle réfléchi qu'une jeune fille, après avoir passé des années à des études pénibles, pourra désirer se marier (il suffit souvent d'un coup de sympathie pour soumettre les plus farouches!) Devra-t-elle pour cela être déçue de son droit, renoncer à une profession qu'elle a jusqu'alors remplie avec honneur, et qui est peut-être son seul moyen personnel d'existence?

» Par contre, une jeune fille douée d'aptitudes pour la médecine, et aspirant à l'exercer (car les goûts, les penchants se moquent un peu de l'état civil), devra-t-elle, pour ce crime si naturel, résister à une vocation utile à elle et aux autres, et courir le risque, si le mariage espéré ne se réalise pas, de se trouver à la fois sans mari et sans profession?

» Une femme mariée, à laquelle son état aura interdit l'étude d'une profession dans laquelle elle eût pu rendre d'utiles services, ne pourra-t-elle pas devenir veuve trop tard pour s'y reprendre?

» Et enfin, puisque les besoins de notre siècle imposent aux femmes la nécessité d'aider active-

ment aux frais de la vie, est-ce quand les charges augmentent en même temps que les connaissances expérimentales s'accroissent, qu'il faut fermer la porte au lieu de l'ouvrir?

» En quoi, d'ailleurs, faire (souvent en voiture) des visites, serait-il plus pénible que de courir à pied des leçons au cachet, comme sont bien obligées de faire nombre de femmes aussi bien mariées que célibataires?

» Voyez donc dans quel conflit inextricable nous jette cette permission accordée aux unes, refusée aux autres, et qui, dans ces conditions, ressemblerait si fort à un privilège? Comme tous les privilèges, elle irait à côté du but que la liberté a seule le pouvoir d'atteindre.

» Et en outre, est-il sage, est-il prudent de discuter sur le partage d'un bien avant que ce bien soit conquis? Cette espèce de dissentiment prématuré est-il fait pour entraîner l'opinion dans un sens favorable à la cause? Je craindrais bien plutôt qu'il ne la compromit.

» On est loin d'avoir tout dit sur l'exercice de la médecine par les femmes. Votre excellent journal a des abonnés qui lisent avec intérêt les articles de madame Gaël, si élevés, si solides, mais forcément insuffisants. Ces lecteurs attendent qu'on aborde les côtés vifs de la question. Si votre *abonnée* voulait les traiter, son esprit distingué s'y emploierait plus

utilement qu'à des réclamations tout au moins in-
tempestives.

» Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

» Signé, Une autre abonnée. »

Notre nouvelle correspondante nous permettra
de croire, — répond *l'Économiste*, — que les *côtés-*
vifs de la question ont été suffisamment élucidés.
Aussi fermons-nous aujourd'hui le débat, en con-
cluant par cette simple formule : *Le droit commun*
au profit des femmes, filles ou épouses, qui se sentent
la force d'aborder la carrière médicale.

DE L'EXERCICE DE LA MÉDECINE ET DE LA PHARMACIE
PAR DES RELIGIEUSES

(*Économiste* du 31 janvier 1867.)

Sans rentrer dans la question de principe, au
sujet de l'exercice de la médecine par les femmes,
nous croyons pouvoir reproduire la lettre suivante,
qui touche à une question d'intérêt public et actuel.

COPIE D'UNE LETTRE ADRESSÉE A M^{me} GAEL
PAR M. LE DOCTEUR GUÉPIN.

Nantes, le 12 janvier 1867.

« Mon excellente amie,

» Les faits vous donnent complètement raison contre les deux honorables confrères avec lesquels vous êtes en discussion.

» Je constate que des femmes, malheureusement de peu de capacité, exercent dans l'Ouest la pharmacie; je constate que d'autres exercent, le plus grand nombre avec charité, avec autant de dévouement que mes confrères des campagnes, *de jour et de nuit*, la rude profession de médecin; et j'en conclus que les choses n'en iraient pas plus mal si elles avaient étudié les sciences naturelles et physiologiques, de manière à être à la hauteur de la mission à laquelle elles se consacrent.

» Il ne s'agit pas d'un fait isolé, d'un fait exceptionnel. Dans le Morbihan, par exemple, il y a quatre-vingt ou quatre-vingt-quatre pharmacies religieuses et vingt et une pharmacies tenues par des pharmaciens, diplômés par suite de leurs épreuves. Il y a plus : dans le même département, une moitié de mes confrères a été obligée de changer de pro-

fession par suite de la concurrence de dames de divers ordres. Je connais un assez grand nombre de ces dames; si quelques-unes, quoi qu'on en dise, sont *après à la curée*, beaucoup sont très-bonnes et très-dévouées, mais malheureusement très-ignorantes.

» Demander que l'exercice de la médecine et de la pharmacie soit interdit aux femmes, me paraîtrait contraire à la justice, comme il me semble, selon la morale, que l'on exige des garanties de savoir, la connaissance des lois de la vie, des personnes qui ont entre les mains l'existence de leurs semblables. Et, de la même manière que j'ai traité dernièrement avec sévérité une de mes clientes, une religieuse, aussi ignorante que dévouée, qui avait profité de sa position pour s'imposer comme *consultante* à de jeunes confrères, de la même manière je croirais de mon devoir d'accepter toute participation, toute solidarité médicale, si j'avais affaire à une femme réellement instruite; me fût-elle inconnue, si elle possédait un diplôme, je me croirais obligé à tout ce que la politesse exige, à tout ce que la confraternité prescrit.

» Reçu docteur à vingt-trois ans, j'entre dans ma trente-huitième année d'exercice. J'ai été vingt ans professeur dans une École de médecine, dix ans chirurgien d'hospice et chef d'un service (que j'ai organisé) de *quatre-vingt-dix-huit* lits de femme. J'ai

vu de très-près toutes les personnes qui exercent dûment et indûment l'art de guérir, et si je n'ai qu'une médiocre estime pour les instituteurs et institutrices qui, faute de diplômes de capacité, exercent en vertu de lettres d'obédience, j'en ai encore bien moins, je serais disposé à être bien plus sévère quand, au lieu d'instituteurs et d'institutrices, il s'agit de médecins et de pharmaciens n'ayant d'autres titres non plus que des lettres d'obédience. — La question pour moi n'est nullement de savoir si les femmes sont capables d'exercer la pharmacie et la médecine, mais de savoir s'il ne serait pas juste et moral de les soumettre, comme les hommes, à la formalité d'un diplôme accordé après les mêmes études et les mêmes examens, ou des épreuves équivalentes.

» Recevez l'assurance de ma respectueuse amitié.
Votre très-humble serviteur.

» D^r A. GUÉPIN. »

Médecin à Nantes, membre du Conseil général de la Loire
Inférieure et du Conseil municipal de Nantes.

QUELQUES MOTS ENCORE

Les limites restreintes d'un journal n'ont pas permis de donner à la discussion qu'on vient de lire tout le développement exigé par le sujet. La question des sages-femmes surtout aurait demandé d'être traitée plus à fond ; je crois faire une œuvre utile en ajoutant quelques mots à ce que j'en ai déjà dit. Cette question est une de celles qui doit intéresser le plus les femmes et — j'ose dire — les hommes mariés, puisqu'elle intéresse la santé des êtres qui leur sont le plus chers. — J'espère que mes lectrices comme mes lecteurs ne m'en voudront pas d'y revenir.

Quand on parle de la nécessité du doctorat médical pour les femmes, beaucoup s'imaginent qu'on trancherait la question en *élevant* simplement le *niveau scientifique et moral des sages-femmes*. J'en doute : en supposant cependant que cela fût, par quel moyen pourrait-on élever le niveau moral et scientifique des sages-femmes ? — En exigeant d'elles une moralité à toute épreuve et des connaissances plus étendues dans le domaine médical, répondront sans hésiter ceux qui croient avoir ainsi résolu le problème. — Très-bien ; mais comment

les sages-femmes acquerront-elles des connaissances plus étendues dans leur art? — En modifiant le programme de leurs études. — Alors où vous arrêterez-vous dans cette modification? Créez-vous des *officiers de santé* féminins quand vous avez supprimé ceux de *l'autre* sexe? Comme garantie de moralité, avez-vous des écoles spéciales, où les élèves sages-femmes peuvent s'instruire sans être mêlées aux étudiants hommes, et avez-vous des professeurs femmes? Pour élever le niveau moral, avez-vous encore à leur offrir, avec leur diplôme, une position sociale *honorée à l'égal de celle du docteur homme*, et une *indépendance complète* de l'autorité de ce *dernier*? Si oui, votre plan pourrait être réalisable; si, non, il est bâti sur le sable, car la considération du monde et l'absence de toute influence de la volonté d'un homme — autre que le père ou le mari — sur la destinée de la femme sont deux conditions *sine quâ non* du progrès intellectuel et moral de notre sexe. Hors de ces conditions, n'espérez pas voir des femmes d'un mérite vraiment supérieur se vouer à des études longues, pénibles et bien souvent repoussantes pour se voir, en fin de compte, reléguées au dernier plan du corps médical, dans une position sociale si fautive que là où on ouvre aux sages-femmes la porte de la chambre à coucher on leur ferme celle du salon, et que, dans cette chambre même; où elles apportent tout leur dé-

vouement, à l'arrivée du docteur qui les a *recommandées*, elles doivent *s'effacer* devant un *supérieur* qui, avec le droit de les admonester, a la puissance de leur retirer leur plus lucrative clientèle. Celles qui, à un tel prix, embrassent l'état de sages-femmes, le font dans l'espoir d'un lucre plus considérable que celui qu'elles tireraient de tel ou tel autre état manuel, ou poussées — c'est le petit nombre — par ce *grand esprit* de charité qui seul peut créer et soutenir les *grands dévouements*.

On le voit, nulle modification partielle n'est possible au sujet des sages-femmes. Il faut que la réforme soit radicale pour être féconde en bons résultats. Et n'est-il pas juste d'ailleurs, autant que logique, de donner aux femmes toute facilité pour aborder les carrières libérales, à une époque où le monde entier s'agite pour conquérir, régulariser, et fonder sur des bases solides la liberté et l'égalité? Quand l'instruction est obligatoire dans certains États, quand on a été sur le point de la décréter telle en France, quand on donne aux hommes, riches ou pauvres, tous les moyens de s'instruire, est-il juste de les disputer aux femmes et d'interdire à celles-ci la pratique des sciences vers lesquelles leurs aptitudes les poussent? Cela n'est ni juste ni moral. — Tout au contraire, ce qui serait juste et moral serait de donner aux femmes qui veulent s'instruire, surtout dans la pratique de l'art médical, tous les

moyens de le faire et donner ainsi à celles d'entre nous qui répugnent à consulter un médecin homme, la possibilité de confier leurs souffrances et le soin de les guérir à un médecin de leur sexe.

Puisque les médecins eux-mêmes déplorent l'ignorance de la plupart des sages-femmes et les empiétements dangereux qu'elles se permettent dans le domaine de la médecine, pourquoi donc n'élèveraient-ils pas la voix avec nous qui réclamons le doctorat médical pour les femmes ?

Pourquoi donc les sommités des Facultés de médecine de France n'offriraient-elles pas leur concours à monsieur le Ministre de l'instruction publique, si bien disposé du reste, que déjà il a autorisé une bachelière ès lettres et ès-sciences d'Alger à suivre les cours de médecine dans cette ville (1), et qu'il vient d'ouvrir les portes de la Sorbonne à une femme d'élite, madame Marie Pape-Carpantier, dont la parole éloquente en faveur de l'instruction des enfants a trouvé un écho dans les cœurs des huit mille instituteurs réunis pour l'écouter.

Enfin, après avoir reconnu jadis la nécessité de diplômer des sages-femmes pour remplacer près des femmes en couches, des matrones plus qu'ignorantes, pourquoi ne reconnaîtrait-on pas aujourd'hui

(1) Voir plus loin, l'extrait d'un discours de monsieur le président de la Faculté de médecine d'Alger.

que l'institution des sages-femmes n'est plus en harmonie avec les besoins présents et appelle, comme toutes les institutions humaines, des modifications de plus en plus progressives ?

Le doctorat médical féminin est devenu une nécessité sociale. Il est fondé en principe, monsieur le Ministre de l'instruction publique lui est favorable ; beaucoup de jeunes personnes n'attendent, pour marcher sur les traces des Elisabeth, des Emily Blackwell, des miss Garrett, etc., que la possibilité de se livrer aux études nécessaires pour se distinguer dans la carrière médicale.

Un grand nombre de femmes, chez qui la pudeur parle haut, appellent de tous leurs vœux, pour elles et leurs filles, les soins d'un docteur de notre sexe.

De tout temps l'union a fait la force. *Demandez et vous recevrez*, dit l'Évangile : unissons-nous donc, nous toutes qui désirons le doctorat féminin, et demandons collectivement, à qui de droit, l'ouverture de cours de médecine, spéciaux aux femmes, pour les maladies des femmes et des enfants. Je ne doute pas que cette demande ne soit favorablement accueillie. Essayer est un devoir.

Si la première tentative échoue, nous reviendrons à la charge. A chaque fois, nous gagnerons du terrain, à chaque fois le nombre de nos adhérents, hommes et femmes, s'accroîtra, car l'idée fera son chemin. Oui, pour peu que les cœurs de bonne vo-

lonté ne s'effraient pas des obstacles momentanés qui leur sont opposés, *l'utopie d'hier sera vérité demain.*

SIGNES DES TEMPS

Il est impossible de ne pas le reconnaître, un mouvement favorable au développement intellectuel et moral des femmes se produit dans les sociétés civilisées des deux mondes. L'Amérique les devance toutes et, j'ai regret de le dire, la France ne marche qu'à la suite de l'Angleterre. Se laissera-t-elle distancer par l'Allemagne et l'Italie, cette France qu'on appelle la nation initiatrice par excellence ? Je ne le crois pas ; il y a des signes des temps qui me rassurent : j'en citerai quelques-uns.

1^o La brochure de l'évêque d'Orléans, qui a pour titre *Femmes savantes* et *Femmes studieuses*. Cette brochure est un témoin des plus remarquables du progrès des idées au sujet des femmes, parmi le clergé lui-même, dont jadis les membres les plus éminents, réunis en concile, furent bien près de nous refuser une âme.

2^o L'extrait suivant du journal le *Siècle* (16 novembre 1866) :

« Une jeune personne vient de subir très-heureusement les épreuves du baccalauréat ès sciences

devant la Faculté de Paris. Mademoiselle Marie Bassetti a passé de très-brillants examens, elle a été reçue aux applaudissements du public. »

« *Le moment est proche où M. le Ministre de l'instruction publique devra logiquement songer à créer une École normale d'institutrices.* »

Dans le même journal, M. L. Jourdan écrit, à la même date :

« Le temps est passé où l'on raillait les efforts tentés par les femmes pour développer leur intelligence; nous n'avons que des bachelières aujourd'hui, nous espérons que nous aurons bientôt des licenciées, des *femmes docteurs en médecine, comme en Angleterre et aux États-Unis.* »

3° Des praticiens éminents se déclarent ouvertement pour le doctorat médical des femmes : la lettre du docteur Guépin de Nantes, page 54 de cette brochure, en est la preuve, aussi bien qu'un passage du discours prononcé par le docteur Patin, président de la Faculté de médecine d'Alger, à la rentrée des écoles, en 1865. Après avoir fait ressortir tout le bien qui résultera pour les Arabes de l'étude de la médecine par les jeunes indigènes, M. Patin ajoute : « On n'aura pas assez fait pour la civilisation des Arabes par les moyens médicaux, en se bornant à leur donner des médecins hommes de leur race et de leur

religion. Ces médecins, comme les médecins européens, ne pénétreront qu'exceptionnellement dans la famille arabe: les mœurs seront pour longtemps encore un obstacle bien difficile à vaincre (1). La femme arabe et les enfants, dans leurs premières années, pendant tout le temps que leur sont nécessaires les soins assidus de la mère, continueront donc à être privés des soins de la médecine et de tout

(1) Sur ce point, l'opinion de M. le docteur Patin diffère de celle de M. le docteur Bertherand. Celui-ci, dans sa note citée par *l'Économiste* du 8 novembre 1866, page 22 de cette brochure, dit: que sur tous les points de l'Algérie, *jamais il n'a vu un indigène éprouver la moindre hésitation à l'admettre sous la tente ou dans le harem, comme médecin, comme chirurgien et même comme accoucheur.*

La divergence d'opinion entre ces messieurs doit venir de leur différente position en Algérie. M. le docteur Bertherand a été, si je ne me trompe, et est peut-être encore, chirurgien de l'armée. Or, pour peu que l'on connaisse l'omnipotence de l'uniforme dans notre colonie africaine, on comprendra de suite que, dans ses courses à travers le pays conquis, M. le docteur Bertherand n'ait rencontré *aucun Arabe manifestant de l'hésitation à l'admettre sous la tente ou dans le harem.* Nul ne l'eût osé. Mais, *admettre sans témoigner d'hésitation sous la tente et dans le harem, un chirurgien de l'armée française, c'est tout autre, pour l'Arabe, que s'il s'agissait d'appeler un médecin civil.* Dans le premier cas, c'est *obéir*; dans le second, ce serait *vouloir de sa volonté libre.*

contact avec la civilisation. Ne nous décourageons pas cependant. Ce que le *médecin homme* NE SAURAIT FAIRE, la *femme médecin* le FERA PEUT-ÊTRE. Disons même que la chose est extrêmement probable, pour ne pas dire certaine; et, si je ne m'exprime pas plus affirmativement, c'est que je vois des doutes, presque de la négation, chez des personnes éminemment judicieuses et connaissant mieux que moi et depuis longtemps la nature arabe; mais au moins l'expérience vaut bien la peine d'être tentée.

» C'est ici, Messieurs, que nous voyons clairement combien Son Exc. le Ministre de l'instruction publique a été sagement inspiré, lorsqu'il a autorisé mademoiselle Reingguer de la Lime à prendre régulièrement ses inscriptions à l'école de médecine d'Alger. Il ne pouvait faire choix d'une personne plus convenable pour tenter cette grande expérience; car mademoiselle Reingguer a une intelligence scientifique des plus remarquables, joint toutes les vertus de son sexe, une assurance modeste, un courage et une volonté inébranlables. Si une femme doit réussir dans les terribles études de la profession du médecin, c'est assurément mademoiselle Reingguer. Si quelques personnes s'effraient à l'idée d'un prochain envahissement de la médecine par les femmes, qu'elles se rassurent. Les femmes de la trempe de mademoiselle Reingguer sont exceptionnelles. En trouvera-t-on beaucoup qui puissent ou

veillent se livrer aux études nécessaires pour obtenir le titre de bachelier ès lettres et de bachelier ès sciences, qui puissent ou veillent se soumettre, comme les autres élèves en médecine, à toutes les exigences réglementaires, aux dissections, par exemple? Ce que je crains, c'est qu'il s'en trouve trop peu. Au reste, la question est tranchée; mademoiselle Reingguer est autorisée; nous n'avons qu'à nous incliner. Chacun de nous s'empressera de lui faciliter sa tâche. Maîtres et élèves, tous nous serons pour elle remplis d'égards et chercherons à aplanir, autant qu'il sera possible, les obstacles qu'elle ne manquera pas de rencontrer sur sa route. »

4° Les Aphorismes du docteur Timotéo Riboli, de Turin, sur le progrès des sciences sociales, où la question de la *femme en général* et de la *femme médecin en particulier*, est abordée avec une logique scientifique des plus concluantes.

— « La femme, dit l'honorable docteur, par ses instincts, par ses sentiments, par son intelligence, a besoin, comme l'homme, d'une instruction philosophique.

— » Aucune branche des sciences naturelles ne doit lui être interdite. Elle a le droit d'aspirer à toutes, de les étudier et de professer celles qui sont le plus dans ses goûts et ses aptitudes.

— » Plus son instruction sera profonde et étendue, plus son intelligence prendra de développement, et plus, par suite, sa moralité sera vraie et pratique,

plus ses devoirs de fille, d'épouse et de mère seront saints et respectés.

— » *Le champ le plus vaste* doit être ouvert à ses aspirations, à son intelligence, à son besoin d'estime et de distinction.

— » Si elle a trop présumé de ses facultés intellectuelles, il en sera, pour elle comme pour l'homme, elle restera perdue dans la foule des médiocrités, ou, comme disent les gens médiocres, dans *les incomprises*.

— » Les femmes de génie ou douées de talents vrais, s'ouvriront seules le chemin à travers les difficultés, les souffrances, l'envie et les calomnies.

— » Le cerveau de la femme est aussi intuitif que celui de l'homme, et par conséquent aussi perfectible.

— » La femme *développée intellectuellement par l'étude des sciences naturelles*, deviendra bien plus apte à l'éducation des générations à venir.

— » Fille, épouse ou veuve, la femme a les mêmes droits que l'homme.

— » Quand la femme *le voudra*, elle marchera d'un pas égal à celui de l'homme dans toutes les carrières libérales.

— » La médecine physiologique est la science des sciences sociales.

— » Pour être excellent médecin, il faut être bon chirurgien.

— » Pour être excellent chirurgien, il faut être bon médecin.

— » Par cette double étude la femme peut exceller dans l'une ou l'autre de ces sciences et exercer à son gré celle qui lui conviendra le mieux.

— » La femme qui se destine au doctorat médical doit courageusement en accepter les épreuves physiques et morales. Combien n'est-il pas d'épreuves plus pénibles qu'elle sera forcée d'accepter et devant lesquelles son énergie ne fléchira pas. »

5° L'extrait suivant d'un article de *l'Opinion nationale* du 30 septembre 1867, ayant pour titre : De la part des femmes dans l'éducation.

— Le *Moniteur* annonçait jeudi qu'aux États-Unis, la législation de l'État de Nebraska venait d'accorder aux femmes, entre les mains desquelles la direction des écoles primaires est presque entièrement placée, le droit de vote dans les questions relatives à l'instruction publique.

Cette nouvelle, donnée par le journal officiel, nous fournit l'occasion de citer ici quelques passages d'un discours qui, par suite d'un malentendu regrettable, n'a pu être prononcé à la dernière des conférences faites pour les instituteurs des départements, samedi matin, à la Sorbonne.

Plusieurs personnes avaient demandé la faveur de parler dans cette séance d'adieu, et n'ont pu l'obtenir, ou se sont vues écartées au dernier moment,

faute de temps. Parmi ces personnes se trouvait une femme de mérite, madame Storm, des Pays-Bas, qui a consacré sa vie à l'étude des questions d'éducation, surtout en ce qui concerne le développement de l'instruction des femmes.

Nous regrettons beaucoup que madame Storm n'ait pu prendre la parole; et nos lecteurs partageront nos regrets en lisant les passages de son discours qui nous ont été communiqués :

« La France aussi,—devait dire madame Storm, — a fait de grands et magnifiques progrès dans l'instruction de toutes les classes du peuple.

» Non-seulement les Français, mais aussi les étrangers, reconnaissent et bénissent ses efforts; mais il y a une branche importante de l'éducation et de l'instruction dans laquelle l'Amérique a donné le plus beau, le plus héroïque exemple qu'elle puisse présenter à l'Europe : c'est dans l'éducation des femmes.

» Il y a en ce moment, dans les États-Unis, six académies spéciales où des jeunes filles se préparent au doctorat de la médecine et de l'obstétrique.

» Quatre cents dames docteurs y exercent la pratique médicale auprès des membres de leur sexe, dans les familles américaines.

» En Algérie, ces belles provinces que la France a conquises sur la barbarie pour ouvrir le chemin

au christianisme et à la civilisation, des milliers de femmes périssent sans secours, les mœurs des nations orientales ne permettant pas au médecin d'entrer dans l'appartement des femmes, sanctuaire où nul homme, excepté le père ou le fils, n'est admis.

» Il en est de même en Égypte, comme nous raconte le prince Pucler Muscaw, dans l'intéressant récit de son voyage.

» Quel bien énorme feraient dans ces pays un grand nombre de dames françaises, au cœur tendre et héroïque, et douées des capacités exigées, qui se dévoueraient à la belle et noble mission de soulager l'humanité souffrante.

» Elles iraient dans ces contrées, en Algérie, qui est maintenant une partie de la France, secourir les pauvres femmes malades, leur redonner la santé et la force, et les rendre à leurs familles, qui béniraient, comme leurs bienfaitrices, les dames qui se seraient vouées à cette tâche sublime.

» Ne seraient-elles pas beaucoup plus heureuses, celles qui se dévoueraient ainsi à une œuvre vraiment humaine et charitable, qu'en trainant chez elles une vie oisive et monotone, mortelle pour l'intelligence, sentant le besoin *d'être* sans en avoir la force ?

» Mais pour qu'une œuvre utile à l'humanité, quelle qu'elle soit, s'accomplisse, pour qu'une nation

fasse un pas en avant dans la voie du progrès, comme il nous a été répété ici plus d'une fois, il ne suffit pas que le gouvernement l'approuve et l'encourage, il faut que l'opinion nationale lui prête sa force, il faut que tous les cœurs y répondent par un mouvement généreux. »

6° Enfin, les cinq conférences faites, sur la demande du Ministre, par madame Pape Carpantier, à la Sorbonne, ce sanctuaire de la science où nulle femme jusque-là ne fut admise, même comme auditeur !

J'apprends, au moment où je trace ces dernières lignes, que ces conférences n'étaient que le prélude d'une innovation bien autrement importante, en raison des immenses bienfaits qui en seront la conséquence. A l'heure qu'il est, une société se constitue à Paris pour la fondation d'un enseignement supérieur pour les jeunes filles. Les cours auront lieu dans une des dépendances de la Sorbonne ; ils seront faits par des membres de la Faculté, parmi lesquels se trouvent : MM. Milne Edwards, doyen ; Jamin, Wurtz, etc., et par madame Pape-Carpantier pour la partie essentielle de l'éducation de la femme.

Ce dernier *signe des temps* suffirait à lui seul pour inaugurer brillamment l'ère nouvelle qui promet à notre sexe le développement complet et l'exercice éclairé de ses facultés intellectuelles et morales.

Il ne me reste plus, après d'aussi concluantes citations, qu'à mettre sous les yeux de mes lecteurs un extrait de la biographie du docteur Elisabeth Blackwell, de cette femme courageuse qui, à force de volonté, de persévérance, et de foi dans la valeur de son œuvre, est parvenue à fonder sur des bases indestructibles, aux États-Unis, le doctorat médical féminin.

NOTICE

SUR LE DOCTEUR ÉLISABETH BLACKWELL

Ce ne furent ni l'amour de l'excentricité, ni le désir de se faire remarquer qui poussèrent Élisabeth Blackwell vers la carrière médicale. Les circonstances qui brisèrent, à plusieurs reprises, la position de fortune de ses parents, la mort d'un père qu'elle aimait tendrement et que le chagrin mit prématurément au tombeau, la nécessité de travailler pour aider sa mère à élever et soutenir une nombreuse et jeune famille, développèrent de bonne heure en elle les germes de l'énergie peu commune, de la volonté persistante, et de l'incessant dévouement qu'elle consacra aux siens, tant qu'ils eurent

besoin d'elle, et qu'elle mit ensuite au service de l'humanité.

Quand Élisabeth Blackwell prit irrévocablement le parti de se livrer à l'étude de la médecine, elle ne s'illusionna pas un instant sur les difficultés contre lesquelles il lui faudrait lutter ; mais, décidée à les affronter, elle se mit à l'œuvre, soutenue par la conviction qu'elle accomplissait un devoir et que son dévouement serait utile à la majorité de son sexe.

Dans son enfance, Élisabeth était habituellement silencieuse et si timide que son père l'appelait sa *petite sauvage*. Au premier coup d'œil, rien dans cette petite personne au teint rosé, aux yeux d'un gris très-clair, aux cheveux blonds et soyeux, à la main mignonne, au timbre de voix d'une douceur infinie, ne pouvait faire augurer qu'elle deviendrait par la suite, ou une femme excentrique, ou une femme supérieure. Mais à l'activité qu'elle apportait dans les travaux du ménage, à l'intelligente persistance qu'elle déployait dans ses études, l'observateur attentif pouvait prédire que l'enfant, devenue femme, et mise aux prises avec les luttes de la vie, ne reculerait pas devant elles et aurait grande chance d'en triompher. Une éducation virile, de longues courses chaque jour à travers la campagne, sous le soleil ou la pluie, la gelée ou le vent, avaient d'ailleurs donné à Élisabeth une santé à toute

épreuve, sans laquelle certainement il ne serait pas possible à une femme de supporter et de surmonter les fatigues inséparables de la rude carrière médicale.

Lorsque M. Blackwell mourut, Élisabeth avait dix-huit ans. Deux garçons, ses aînés, furent aussitôt placés dans des maisons de commerce ; les quatre derniers enfants restèrent à la charge de la veuve et des deux filles aînées Élisabeth et Emily.

On ne voulait pas se séparer, et cependant il fallait, par le travail, subvenir aux besoins de ceux qui ne pouvaient rien encore ni pour eux ni pour la famille. Il fallait aussi songer à leur éducation. Afin de tout concilier, on ouvrit un pensionnat.

Entourées de l'estime publique, la veuve et ses filles, fort instruites du reste, virent leur établissement prospérer et leur situation s'améliorer de jour en jour.

Durant des années d'un labeur plus pénible qu'on ne le croit généralement, les jeunes institutrices eurent souvent occasion de déplorer l'étroitesse de la sphère où il est donné aux femmes de se créer des ressources contre la gêne et la misère. Plus d'une fois, leur imagination s'aventura dans le vaste champ d'activité qui s'ouvre devant les hommes et où ils peuvent conquérir gloire, honneur, fortune, pour peu qu'ils soient instruits, intelligents, probes et courageux. Alors elles se demandaient si une

organisation sociale qui déniait aux femmes le droit de prétendre à telle ou telle carrière, dont les hommes avaient le monopole, était basée sur la stricte justice, et s'il ne serait pas possible, avec un peu de résolution, de triompher d'un préjugé à qui le peu d'initiative des femmes, leur instruction trop négligée et la crainte du ridicule donnaient force de loi ?

Plus elles creusaient cette grave question, plus son importance grandissait dans leur esprit. Toutes les professions réservées aux hommes étaient l'objet de leurs investigations ; elles en discutaient le but ou les avantages particuliers et sociaux et, en fin de compte, à chaque nouvelle étude, la profession médicale leur apparaissait comme la plus désirable pour les femmes, parce que c'était celle qui devait leur fournir le plus d'occasions d'être utiles à la famille, comme mères, nourrices ou institutrices, et à la société, comme praticiens se vouant spécialement au soin des maladies des femmes et des enfants.

Tant que la famille eut besoin d'Élisabeth et d'Émily Blackwell, leurs belles dissertations restèrent à l'état de théories ; mais, en 1844, lorsque les plus jeunes enfants furent en état de se tirer seuls d'affaire, chacun se dissémina sur divers points et Élisabeth songea sérieusement à passer de la théorie à la pratique.

Pour subvenir à ses besoins personnels, elle accepta la direction d'une école communale dans le Kentucky. Là, vivant avec la plus stricte économie, il lui fut possible de mettre de côté une grande partie des émoluments qu'elle recevait; cette réserve devait l'aider plus tard à se procurer les moyens de réaliser son rêve. Elle acheta des livres de médecine et d'anatomie et consacra ses veilles et ses loisirs aux études préliminaires de ces deux sciences.

Comme beaucoup d'autres femmes des États-Unis, qui exercent la médecine dans les campagnes, sans avoir fait d'études officielles préalables, Élisabeth aurait pu pratiquer cet art sous sa responsabilité personnelle, mais elle ne le voulut pas. Le *doctorat marron* n'était pas de son goût; il lui semblait présenter plus de danger que d'avantages pour les malades, et, avant tout, elle voulait que la femme, aussi bien que l'homme, conquît par sa science, non-seulement réelle mais officiellement constatée, le droit d'exercer la médecine. Elle s'attendait à l'opposition de presque tout le corps médical, au blâme et à la critique de la plus grande partie de la société, mais, ayant tout pesé et se sentant la force de tout braver, elle marcha en avant.

Du reste, douée non-seulement, comme nous l'avons dit, d'une énergie peu commune, d'une santé de fer, mais encore d'une remarquable sagacité, d'un grand enthousiasme tempéré par un em-

pire sur elle-même plus grand encore, qui lui donnait un extérieur impassible, elle semblait destinée par la Providence à devenir le premier et victorieux pionnier de la grande innovation qu'elle méditait.

Après une année de réflexions sérieuses et d'études préparatoires, elle fit part de son projet à sa famille. Forcée de travailler pour subvenir aux dépenses dans lesquelles allait l'entraîner l'étude de la médecine, elle entra comme professeur dans un des meilleurs pensionnats de jeunes filles de Charlestown (Caroline du Sud), où ses leçons furent largement rétribuées.

Fort bonne musicienne, dessinant bien, possédant déjà le français et l'allemand, elle entreprit d'apprendre le latin, qui lui semblait indispensable à la carrière qu'elle voulait embrasser, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre sans relâche ses études médicales. Bien qu'il ne lui fût possible de travailler que dans les intervalles des leçons qu'elle donnait aux jeunes pensionnaires, elle fit de si rapides progrès que le plus éminent docteur de la cité, le docteur S. H. Dickson, frère du directeur de l'établissement où elle était attachée, et qui, plus tard, devint professeur de médecine à l'Université de New-York, prit un si vif intérêt à elle, qu'il l'aida de ses conseils, dans le choix et l'ordre des ouvrages qu'elle devait étudier, l'admit au nombre de ses élèves et

lui procura toutes les facilités possibles pour commencer des études médicales.

En mai 1844, elle quitta Charlestown et vint habiter Philadelphie. Vainement elle demanda qu'on l'admit, comme étudiante, dans l'une ou l'autre des écoles de médecine. Les chefs de ces écoles, choqués et irrités au dernier point d'une pareille demande, la repoussèrent, sous prétexte « qu'elle était sans précédents » ; les portes des amphithéâtres et des hôpitaux furent donc fermés à *l'audacieuse femme* qui osait aspirer à une carrière jusqu'alors réservée aux hommes. Force fut à Élisabeth de s'en tenir à des cours particuliers d'anatomie, de dissection et d'accouchement. Bien qu'elle progressât sensiblement, elle sentait qu'elle apprendrait bien davantage dans les cours suivis d'une école spéciale. Et, d'ailleurs, son but étant d'arriver au diplôme, il fallait absolument qu'elle passât par l'une ou l'autre de ces écoles pour l'obtenir. Si elle n'eût travaillé que pour elle, peut-être les difficultés l'eussent-elles rebutée, mais elle puisait un redoublement de courage dans sa volonté ferme d'ouvrir la carrière médicale aux femmes qui, dans l'avenir, se sentiraient capables de l'aborder et d'en accepter comme d'en remplir dignement les devoirs.

Dans le but de conquérir son diplôme, elle se procura la liste des écoles de médecine des États-Unis, et elle adressa au directeur de chacune d'elles une

demande d'admission. « Je lance des flèches dans » toutes les directions, sans savoir laquelle touchera » le but, » écrivait-elle alors à sa famille.

Sa demande, accompagnée de certificats des docteurs sous la direction desquels elle avait étudié, constatant sa capacité, fut repoussée par douze Facultés. Quelques-uns de ces refus étaient basés sur : « *la position dépendante assignée à la femme, autant par la nature que par la société, et sur la présomption inouïe qui avait inspiré à l'auteur de la demande le désir et l'espoir de prendre rang dans une carrière spécialement réservée au sexe le plus noble.* » D'autres sur « *ce qu'il y aurait d'inconvenant et d'immoral à voir une femme s'instruire de la nature et des lois de son organisme.* »

Durant plusieurs mois, Élisabeth dut penser que sa ténacité serait forcée de fléchir devant l'impossible. Enfin les barrières qu'on lui opposait de toutes parts s'abaissèrent et le chemin lui fut ouvert par la Faculté de médecine de Genève (État de New-York). Après avoir longuement disserté sur la demande d'Élisabeth Blackwell, les membres de cette Faculté eurent le bon sens et la justice de convenir qu'il n'y avait aucune raison valable pour refuser à une femme, ayant fait les études préparatoires exigées, l'entrée des écoles de médecine, et leurs conclusions furent favorables à la demande d'Élisabeth. Néanmoins, avant de rien décider définitivement,

ils jugèrent prudent de soumettre la question aux étudiants eux-mêmes : s'ils résolvait l'admission d'Élisabeth, c'était prendre l'engagement *moral* de respecter la femme dans le condisciple, et toute difficulté se trouvait ainsi aplanie. Les étudiants examinèrent la proposition très-sérieusement et se prononcèrent dans le sens des membres de l'Université. De plus, ils rédigèrent et mirent aux voix des conclusions exprimant, d'une part, le désir de voir miss Elisabeth Blackwell entrer à l'École de médecine; de l'autre, l'engagement collectif de ne jamais rien dire ni rien faire qui fût de nature à lui donner lieu de regretter la résolution qu'elle avait prise.

Une copie de ces conclusions, accompagnée d'une lettre portant la signature de tous les membres de la Faculté, fut adressée à miss Blackwell, qui se rendit immédiatement à Genève, et vit, au mois de novembre, son nom inscrit au registre de l'École, sous le n° 417. Dès ce moment elle suivit tous les cours, se livra à toutes les études nécessaires à la profession qu'elle voulait embrasser et travailla, avec une ardeur proportionnelle, aux difficultés qu'elle avait eu à vaincre pour conquérir sa place parmi les étudiants.

Malgré tout son courage et sa ferme volonté, elle souffrit beaucoup, au physique et au moral, durant les premiers mois de ses études. Sensible, impressionnable et réservée, elle eut à soutenir de rudes

combats contre elle-même pour rester impassible devant les souffrances des patients, aussi bien que sous l'œil des professeurs et de ses condisciples, lorsque la leçon exigeait des démonstrations physiologiques d'une certaine nature.

Elle avait si bien compris qu'il fallait être considérée par *tous*, non comme une femme, mais comme *un étudiant* s'initiant, avec *cinq cents camarades*, aux vérités de la science et à la magnificence des lois de la nature, qu'elle fit, dans ce but, des efforts surhumains. S'étant persuadée que le jeûne serait un moyen de se préserver des rougeurs subites qui pourraient trahir ses sensations, elle se soumit durant de longs jours, avant d'entrer à l'École, à une diète des plus sévères. Doit-on attribuer à cette torture sa pâleur et l'impassibilité qu'elle était parvenue à donner à ses traits et à sa contenance? Nous ne le pensons pas, nous constatons simplement le fait pour donner à nos lecteurs une idée de l'énergique volonté d'Élisabeth Blackwell.

Dès son admission à l'École, et jusqu'à ses derniers examens, elle eut pour règle d'entrer et de sortir sans paraître voir personne autour d'elle. Allant droit à sa place, elle s'y asseyait et ne regardait jamais que le professeur et le cahier où elle écrivait ses notes.

Combien elle eut grandement raison d'agir ainsi, le fait suivant le prouve. Peu de temps après son admis-

sion à l'École, la leçon à l'amphithéâtre traitait d'un sujet délicat. Au milieu de la démonstration du professeur, qu'Élisabeth écoutait attentive et impassible, un papier plié, — évidemment un billet, — lui fut lancé par un des élèves placés derrière elle, et vint tomber sur son bras. Élisabeth sentit instinctivement que ce billet devait contenir quelque grossière plaisanterie et que tous les yeux étaient fixés sur elle. Pour qu'il lui fût possible de continuer de suivre les cours, il fallait que justice fût faite de l'insulte et qu'elle ne se renouvelât pas. Elle ne fit pas un mouvement, elle ne leva pas les yeux et continua d'écrire comme si elle n'avait rien vu. Quand le professeur eut fini sa leçon, elle ferma son cahier; puis, élevant lentement le bras sur lequel était resté le billet, de façon à ce que tous les assistants vissent son mouvement et comprissent son intention, elle fit tomber à terre ce billet, avec l'expression de la plus froide indifférence.

Cette façon d'agir était, à la fois, une protestation et un appel. Cet appel fut entendu. De tous les rangs des étudiants partirent des applaudissements énergiques à l'adresse de la jeune femme et des sifflets à celle de son lâche agresseur. Durant cette scène, Élisabeth garda les yeux fixés sur son cahier et ne parut pas plus tenir compte de la démonstration bienveillante qu'elle n'avait tenu compte de l'injure.

A partir de ce moment elle n'eut plus à subir

d'ennuis de ce genre. Tout au contraire, ses compagnons d'études lui vouèrent une franche et respectueuse amitié qu'ils lui témoignèrent en lui rendant, durant le cours des études, tous les services en leur pouvoir. Ce ne fut cependant point un motif pour Élisabeth de se départir de sa réserve habituelle envers ses condisciples dont plusieurs aujourd'hui comptent au nombre de ses meilleurs amis.

Le sentiment d'embarras pénible que miss Blackwell éprouva d'abord au milieu des étudiants, diminua sensiblement sous l'influence de leur tenue respectueuse et de l'intérêt sans cesse croissant que lui inspiraient ses études. A chaque pas qu'elle faisait dans le domaine de la science, son admiration et pour les merveilles de la structure humaine et pour le Dieu tout-puissant qui en avait combiné les ressorts, primait de plus en plus en elle tout autre sentiment. Cependant elle ne perdit pas le souvenir des souffrances morales qu'elle avait subies; et dans le but d'en préserver les femmes qui, comme elle, voudraient se vouer à la carrière médicale, elle prit la résolution de mettre par la suite tout en œuvre pour arriver à doter son pays d'écoles de médecine et d'hôpitaux spéciaux aux femmes.

Les ennuis d'Élisabeth Blackwell ne se bornèrent pas aux épreuves de l'amphithéâtre; son titre de *dame étudiante* lui en suscita de toutes sortes

dans la ville de Genève où, comme dans toutes les petites villes, la bienveillance n'est pas en prédominance. Malgré la position respectable qu'elle s'était faite à l'École, les propriétaires des Boarding-houses (1) refusaient de l'admettre au nombre de leurs pensionnaires, sous prétexte qu'elle leur ferait du tort. Lorsqu'elle passait dans les rues, les boutiquiers s'entr'appelaient pour voir la *dame docteur*. Sur les trottoirs, non-seulement les gamins et les bonnes d'enfants, mais les beaux messieurs et les belles dames, se groupaient pour la regarder passer, comme s'il se fût agi d'un être étrange tombé chez nous de quelque planète.

Enfin, comme on se lasse de tout, on cessa au bout d'un certain temps de faire attention à la petite créature invariablement vêtue de noir, qui passait et repassait chaque jour, d'un air si calme et si indifférent, qu'il ne semblait pas qu'elle s'aperçût qu'on la regardât.

Un temps vint où elle fut admise chez les femmes de quelques-uns de ses professeurs; alors l'hostilité fit place à la bienveillance et les portes des meilleurs Boarding-houses lui furent ouvertes.

Durant les vacances qui suivirent, elle entra,

(1) Établissements, à la fois hôtels et restaurants, où l'on prend des pensionnaires pour la table et le logement.

comme interne, à l'hôpital de Blockley, près Philadelphie, où elle continua ses études théoriques et pratiques dans les salles des femmes. A la rentrée des écoles, elle revint à Genève où, dans le courant de janvier 1849, elle passa ses derniers examens et reçut son diplôme de docteur.

Durant tout le cours de ses études, Élisabeth Blackwell s'était imposé la plus stricte économie. Elle ne voulait rien devoir à sa famille et elle tenait à avoir toujours un fond de réserve qui lui donnât la facilité de pousser ses études aussi loin que possible. En conséquence, sa mise fut toujours des plus modestes, comme le prouve le passage suivant d'une lettre qu'elle écrivait à sa mère, peu avant le jour de ses derniers examens.

« J'ai été obligée de me donner une belle robe de soie noire; il m'était impossible de ne pas faire cette dépense, trop grande, en vérité, pour une pauvre étudiante comme moi! Mais mon examen doit avoir lieu en public. Il me faudra monter sur l'estrade où siégeront le président et tous les professeurs de l'Université, en costume d'apparat, et je tiens à honneur de représenter mon sexe et les Blackwell aussi dignement que je le pourrai par ma tenue et un vêtement sans luxe, mais sans mesquinerie. »

Le jour de la cérémonie, une telle foule remplissait l'église où elle eut lieu qu'on croyait y étouffer. De tous les points de l'État, à vingt milles à la ronde,

on était accouru pour voir conférer à *une femme* le titre de docteur médecin. Les femmes y étaient en majorité, avec plusieurs membres de la famille Blackwell. Lorsque Élisabeth parut sur l'estrade, le silence se fit dans l'assemblée, et quand, après avoir reçu des mains du vénérable docteur Lée, chef de l'Université, le diplôme si désiré et si difficilement conquis, miss Blackwell dut, selon l'usage, adresser quelques mots de remerciement au Président, ce silence devint si profond que les paroles qu'elle prononça d'une voix peu élevée, furent entendues de tous les points de la salle :

« Je vous remercie, Monsieur le Président, dit-elle, de la sanction donnée à mes études par l'institution dont vous êtes le chef. Tous les instants de ma vie seront employés à faire honneur au diplôme que vous venez de me conférer, et, avec l'aide de Dieu, j'espère y parvenir. »

Dans son discours final, le Président fit allusion à la présence d'une femme étudiante aux cours de médecine de l'année qui venait de s'écouler, et constata qu'elle avait été « une véritable bonne fortune pour l'École; qu'on n'avait qu'à se louer de cette innovation; que le zèle soutenu et l'application intelligente de miss Blackwell avaient exercé une influence salutaire sur ses condisciples; que depuis qu'il était à la tête de l'institution la conduite des étudiants n'avait jamais été aussi remarquablement

bonne ; enfin , que la moyenne des progrès dans la science médicale avait atteint cette dernière année un chiffre plus élevé qu'à l'ordinaire. » Il termina en assurant la jeune récipiendaire que les vœux les plus sincères de ses professeurs la suivraient dans la nouvelle carrière où elle entrait sous d'aussi heureux auspices. La thèse d'usage, écrite par Elisabeth, reçut les plus grands éloges de ses professeurs et fut imprimée aux frais de la Faculté.

Aussitôt après avoir obtenu son diplôme, le docteur Elisabeth Blackwell partit pour l'Europe, dans le but d'y compléter ses études médicales. Après un court séjour en Angleterre, elle vint à Paris. Là de nouvelles difficultés l'attendaient. Pendant quelque temps il lui fut impossible d'obtenir des professeurs de la capitale de suivre leurs cours aux écoles, et leur clinique dans les hôpitaux. Et cependant elle était munie de lettres de recommandation de la plupart de ses professeurs des États-Unis.

Un jour vint où, à Paris comme dans sa patrie, le succès couronna sa persévérance. Elle fut enfin admise comme élève interne dans les salles des femmes en couches du grand hospice de la *Maternité*, et elle fut autorisée à fréquenter quelques autres hôpitaux. Durant son séjour à Paris, elle suivit, en outre, les cours particuliers d'anatomie et de dissection des meilleurs praticiens.

En quittant Paris, elle alla visiter l'hôpital de

Graefenberg, puis retourna à Londres, où elle fut admise dans l'hôpital de Saint-Bartholomée et dans celui des femmes (Read Lion Square), où elle étudia avec grand intérêt la *Gymnastique médicale de Ling*, introduite en Angleterre par M. Georgie.

A cette époque, le médecin en chef de l'hôpital de Berlin l'engagea, dans les termes les plus flatteurs et les plus pressants, à venir continuer ses études dans les salles de son hôpital qui, toutes, lui seraient ouvertes. Elle refusa ; son idée étant, dès lors, très-arrêtée de retourner au plus tôt en Amérique où elle pensait qu'elle avait plus de chance que partout ailleurs de donner un prompt développement à la pratique de la médecine par les femmes, au profit des femmes et des enfants. Elle savait, du reste, que son exemple avait déjà déterminé plusieurs femmes des États-Unis à se livrer à l'étude sérieuse de la médecine, et elle croyait de son devoir d'aller encourager celles qui marchaient si résolument sur ses traces.

Elle résista donc aux prières des membres de sa famille, fixés en Angleterre, et aux sollicitations de ses amis et, en 1851, elle retourna à New-York, emportant les témoignages les plus honorables du docteur baron Dubois, des docteurs Burrows, Hene, Paget et de bien d'autres de ses professeurs à Paris et à Londres.

On pourrait croire que les graves études d'Élisa-

beth Blackwell et l'énergie de son caractère avaient étouffé chez elle cette fleur de sensibilité féminine qui est le plus grand charme de notre sexe et qui semble incompatible avec la virilité dont toutes ses actions témoignaient. Il n'en était rien cependant. Elisabeth resta femme par le cœur, comme le témoigne le fragment suivant d'une lettre commencée en vue de New-York et terminée à terre, lors de son retour aux États-Unis.

« Je commence cette lettre l'âme toute joyeuse,
» car je viens d'apprendre la bienheureuse nou-
» velle que demain, probablement, nous entrerons
» dans le port de New-York. Je suis tellement
» fatiguée du voyage que je ne saurais vous expri-
» mer ma joie de mettre le pied sur la terre ferme.
» Ma plus grande distraction, à bord, a été de
» contempler les couchers de soleil, qui deve-
» naient de plus en plus splendides, à mesure que
» nous approchions des rivages américains. Je n'ai
» jamais rien vu de magnifique comme celui d'hier
» au soir. Un arc-en-ciel majestueux décrivait, à
» l'orient, sa courbe multicolore, tandis qu'à l'oc-
» cident, le soleil empourprait le ciel et les flots des
» mille feux de son disque embrasé, à moitié dis-
» paru sous l'horizon. La pensée de l'immense dis-
» tance qui me sépare maintenant de la vieille

» patrie (1) où s'écoula mon enfance, et de mes
» excellents amis d'Europe est venue m'attrister du-
» rant tout le voyage, alors que je passais de longues
» heures sur le pont, à contempler l'Océan désert.
» Le doux et vénérable visage de lady S., les grands
» yeux de poète de la chère X. et les traits aimés de
» tant d'autres étaient sans cesse présents à ma
» pensée.

» Nous sommes à terre. Je suis installée chez
» mistress A., où j'ai été reçue avec la plus aimable
» cordialité. En rentrant dans cette cité de New-
» York je me suis senti le cœur serré. Ces lignes mo-
» notones de constructions régulières, en briques
» rouges; cette multitude d'hommes au teint jaune,
» aux allures affairées; ces femmes à l'extérieur
» frivole; l'air pesant, et comme imprégné de dol-
» lars, qu'on respire au milieu de cette foule, m'ont
» péniblement impressionnée hier. Ce matin, mes
» sensations sont toutes différentes. L'air est frais,
» l'atmosphère transparente, le soleil radieux; tout
» semble m'inviter à être heureuse, et je m'y sens

(1) La famille Blackwell est originaire d'Angleterre, et non des États-Unis comme on l'a cru généralement. M. Blackwell était raffineur à Bristol, d'où, après avoir subi des pertes considérables, il partit pour les États-Unis avec toute sa famille.

» très-disposée. Je vais donc me mettre à l'œuvre,
» en cherchant le bon côté de toutes choses et en
» accomplissant de tout mon cœur mon devoir. »

Il ne sera peut-être pas indifférent aux lecteurs de cette notice de connaître le jugement porté par Élisabeth Blackwell sur les idées du vieux monde, au sujet des femmes et de leurs droits, à l'époque où elle quittait l'Europe (1851). Je continue donc de transcrire.

« Je suis plus persuadée que jamais d'avoir eu
» raison de souhaiter commencer ma carrière mé-
» dicale ici plutôt qu'en Angleterre ou en France,
» car je crois l'Amérique du Nord destinée à recon-
» naître, avant tout autre pays, que la femme est
» bien réellement *la moitié de l'humanité*. Pour les
» Français et les Allemands cette vérité est encore
» de l'hébreu.

» Les droits du sexe mâle priment si bien, chez
» eux, tout le reste, que leur intelligence semble in-
» capable de former une conception au sujet des
» droits des femmes. En Angleterre, où la théorie
» commence à être comprise, la pratique est encore
» loin d'entrer dans les mœurs, grâce à un antago-
» nisme profondément enraciné qu'il faudra des siè-
» cles pour détruire. Tout en me glorifiant de
» l'esprit de réforme qui vivifie ma terre natale,
» du développement de ses institutions politiques,
» du respect pour le travail qu'on y professe, des

» mesures pratiques dont s'occupent les classes les
» plus élevées, je ne puis me dissimuler que la cause
» des femmes n'a pas encore en Angleterre d'avocat
» sérieux. A mon sens, l'époque est encore bien éloi-
» gnée dans ce pays, si avancé pourtant, où les
» femmes seront appelées à jouir de tous les droits
» des travailleurs libres de l'autre sexe et considé-
» rées comme le complément de l'homme dans sa
» sphère d'activité (1).

» Dans l'Amérique du Nord, au contraire, les plus
» savants penseurs accordent à cette idée une atten-
» tion sérieuse et ne sont pas éloignés de lui deve-
» nir chaudement sympathiques. C'est pourquoi je
» considère cette contrée comme celle où je dois
» tenter l'expérimentation et la fondation définitive
» de mon œuvre.

» Tout ceci ne m'empêchera pas de regretter le
» beau printemps de l'Angleterre. Adieu! respirez
» pour moi le parfum des violettes et donnez de ma
» part un gracieux bonjour aux pâquerettes. »

(1) Il y a à peine quinze ans que miss Blackwell écri-
vait ces lignes. Le progrès des idées, au point de vue
des femmes, a marché un peu plus vite en Angleterre,
et en France même, qu'elle ne le pensait. Espérons
qu'il ne faudra pas *des siècles* pour qu'on reconnaisse
complètement aux femmes le droit d'aborder les
carrières libérales et de les embrasser quand elles en
auront la capacité. (Note du traducteur.)

Le docteur Élisabeth s'établit à New-York pour consacrer ses soins spécialement aux femmes et aux enfants. Ses succès dans sa nouvelle carrière furent d'autant plus lents qu'elle n'adopta nul système particulier et qu'elle ne voulut avoir recours ni au charlatanisme ni aux *puffs* qui sont trop souvent mis en usage dans la libre Amérique.

Élisabeth avait contre elle son titre de femme, et dans bien des circonstances il lui fut une cause de contrariétés plus ou moins sérieuses. D'abord les médecins refusèrent de se rencontrer avec elle en consultation. La plupart des propriétaires, ou ne voulaient pas lui louer d'appartement, ou lui en demandaient un prix exorbitant, sous prétexte que la présence d'une femme médecin dans leur maison porterait préjudice à leurs intérêts. Certains renvoyaient les malades qui la demandaient, d'autres négligeaient de lui remettre les messages qui lui étaient adressés.

Loin de tous les siens, le docteur Élisabeth Blackwell passa dans un cruel isolement les premières années de son séjour à New-York. Enfin sa persévérance indomptable et le calme apparent de son esprit triomphèrent encore une fois des entraves. Deux des plus célèbres médecins de la Cité, ayant apprécié son savoir et son caractère, déclarèrent qu'ils étaient tout disposés à se rencontrer en consultation avec elle, ce qu'ils firent en toute occasion. Dès lors sa si-

tuation se modifia sensiblement ; il lui devint possible de s'assurer à de meilleures conditions une demeure permanente, et sa clientèle s'accrut rapidement. Sur ces entrefaites plusieurs de ses parents vinrent se fixer à New-York et lui rendirent, par leur présence, les joies du foyer, les épanchements sympathiques de la famille, dont son cœur avait si grand besoin.

En 1852, elle fit, pour les femmes, une série de lectures publiques sur l'hygiène et la gymnastique, au point de vue de la santé et du développement normal des facultés physiques.

« Je sens tellement, écrivait-elle à cette époque, » la nécessité de développer le physique, chez les » enfants et les femmes, que je n'aurai ni paix » ni trêve avant d'avoir vu s'établir ici un gymnase d'après le système de Ling; ses exercices » me semblent aussi indispensables à l'éducation » que l'enseignement de la lecture et de l'écriture. »

En 1853, elle publia un ouvrage intitulé : *Les lois de la vie, considérées dans leurs rapports avec l'éducation physique des femmes*. Cet ouvrage fut favorablement accueilli en Amérique et en Angleterre.

Dans la même année, elle parvint, à l'aide de quelques souscriptions, à fonder, pour les femmes et les enfants, un dispensaire, objet de ses vœux les plus chers, où l'on donna d'abord des consultations

et des médicaments gratuits aux malades. Plus tard, par suite de nouvelles et plus abondantes souscriptions, il devint possible d'admettre, à demeure dans le dispensaire, un certain nombre de malades indigentes qui y recevaient les conseils des médecins de leur sexe, les médicaments et les soins exigés par leur position; ces soins étaient donnés par des femmes entendues et dévouées qui s'exerçaient aux fonctions de gardes-malades, fonctions si négligées et si utiles, destinées à fournir à bon nombre de femmes des moyens d'existence en rendant de véritables services à la société.

Un comité de dix-sept membres fut élu pour diriger ce premier dispensaire dont Élisabeth Blackwell était le médecin en chef.

Cette institution eut un tel succès, qu'en 1854, elle fut reconnue d'utilité publique, par la législature de New-York.

Ce dispensaire, ou plutôt cette maison de santé, a rendu déjà d'immenses et incalculables services, situé, comme il l'est, dans le onzième district, l'un des plus populeux et des plus pauvres de la ville, où les indigents, — jusqu'alors privés du secours de tout médecin, — vivent entassés dans des demeures étroites et malsaines. Là, plus d'une orpheline sans appui, plus d'une femme sans ouvrage ont trouvé et trouvent encore, non-seulement les remèdes à leur mal physique, mais aussi des conseils utiles pour

l'avenir et la protection de cœurs généreux qui souvent les tirent de peine.

Le succès du dispensaire et ses heureux résultats, que nul ne pouvait nier, augmentèrent rapidement les ressources du docteur Élisabeth Blackwell. De nouveaux souscripteurs lui arrivèrent de tous côtés et bientôt il lui fut possible de songer à fonder un petit hôpital spécial aux femmes et aux enfants. Cet hôpital, qui commença à fonctionner en mars 1857, sur une très-petite échelle, a pris bien vite un remarquable accroissement. Il a pour médecins en chef les docteurs Élisabeth et Emily Blackwell et pour médecin interne le docteur Mary Zakrzewska.

Tels étaient, en 1858, c'est-à-dire il y a neuf ans à peine, les résultats obtenus par la persévérante activité, l'abnégation et le dévouement d'Élisabeth Blackwell. Depuis lors son œuvre a pris un développement considérable ; à l'exemple d'Élisabeth, un grand nombre de femmes se livrent aujourd'hui, aux États-Unis, à l'étude de la médecine, ainsi que le constatent les documents que je cite dans ma lettre du 31 décembre 1866, adressée à M. Jules Duval et publiée dans *l'Économiste français* du 10 janvier 1867. — (Page 43 de cette brochure.)

Je ne puis terminer cette courte esquisse des travaux du docteur Élisabeth Blackwell sans emprunter encore à la biographie que je consulte quelques mots sur sa sœur, le docteur Emily Blackwell, et sur

le docteur Mary E. Zakrzewska, leur amie et leur émule.

Dès 1846, la jeune Emily Blackwell tenta de suivre les traces de sa sœur. Douée comme elle de facultés intellectuelles exceptionnelles, d'une santé à toute épreuve et d'une grande persévérance, elle marcha bravement dans sa voie et y rencontra les mêmes difficultés.

Sa facilité pour les langues était telle qu'après avoir appris, en partie seule, le français, l'allemand et le latin, elle étudia de même le grec et les mathématiques, dont elle acquit en peu de temps des notions assez étendues.

En 1848, elle suivit les cours particuliers du docteur Davis, professeur d'anatomie à l'École de médecine de Cincinnati, jusqu'en 1851. Alors, espérant de la Faculté de Genève la bienveillance accordée antérieurement à sa sœur, elle fit des démarches pour être reçue au nombre des étudiants; mais sa demande fut repoussée, sous prétexte qu'en recevant Elisabeth, la Faculté de Genève n'avait pas entendu établir un précédent pour toutes les femmes à qui l'idée viendrait d'étudier la médecine.

Emily eut le même insuccès auprès de neuf autres Facultés. Enfin, dans le courant de l'automne de 1852, celle de Chicago l'admit sur les bancs de son école. Cette faveur ne fut pas de longue durée.

Lorsque Emily Blackwell revint de New-York, où

elle était allée étudier la chimie durant les vacances, grand fut son désappointement ; la Faculté de Chicago, censurée par la Société médicale de l'État, pour avoir admis une femme parmi ses élèves, refusa de la recevoir de nouveau.

Après des démarches sans nombre elle obtint enfin de la Faculté de Cléveland d'être admise parmi ses élèves et, en fin de compte, cette Faculté lui délivra, après de brillants examens, un diplôme de docteur, accompagné des plus flatteurs éloges.

Le docteur Emily Blackwell partit aussitôt pour l'Angleterre, où elle suivit des cours spécialement consacrés aux accouchements et aux maladies des femmes.

En 1855, elle vint à Paris, où elle suivit la clinique de nos plus illustres médecins et chirurgiens, à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital Beaujon, à ceux de Saint-Louis et de la Pitié ; enfin elle passa cinq mois, comme interne, à l'hôpital spécial de la Maternité. Partout, des certificats, qui témoignaient de l'étendue de ses connaissances médicales théoriques et pratiques, lui furent délivrés par ses professeurs.

Le docteur Emily Blackwell eut un instant la pensée de se fixer à Londres, dans le but d'y introduire la pratique de la médecine par les femmes, mais l'état des idées ne lui promettant en Angleterre qu'un demi-succès, elle se décida, à la fin de 1856, à retourner à New-York, pour s'adjoindre à sa sœur

dans la direction de son hôpital et pour travailler avec elle, de toutes ses forces, à l'éducation médicale des femmes des États-Unis.

— Avant de terminer, qu'il me soit permis de dire un mot du médecin interne de l'hôpital des femmes à New-York, le docteur Maria Élisabeth Zakrzewska, polonaise d'origine, femme des plus distinguées par le caractère et l'éducation. Elle fut initiée de bonne heure par son père, médecin habile, aux secrets de l'art de guérir, et elle devint sage-femme en chef de l'hôpital royal de la Charité, à Berlin. N'ayant pu obtenir d'être admise dans aucune école de médecine de Prusse, pour prendre ses degrés et recevoir le titre de docteur, elle passa, en 1853, aux États-Unis, où la Faculté de Cléveland lui accorda, après de remarquables examens, ce titre qui lui était refusé dans sa patrie.

— Le secrétaire de la légation des États-Unis, dans un certificat délivré par lui à miss Maria Zakrzewska, lors de son départ pour l'Amérique, constatait que les pièces mises sous ses yeux, par cette jeune dame, émanaient des plus hautes autorités médicales de la Prusse, et prouvaient la capacité comme sage-femme, la grande expérience pratique, l'habileté et le talent extraordinaires, non-seulement comme *praticien*, mais encore comme *professeur* d'obstétrique, qui avaient placé cette jeune personne à la tête d'un nombre considérable de femmes, ses

compétiteurs dans la même carrière (plus de cent femmes, dans la seule capitale de Berlin, se livraient alors à l'étude de l'obstétrique, avec une telle supériorité qu'avant peu, très-probablement, le monopole de cette science y sera acquis aux femmes).

Extrait de la Biographie d'Élisabeth Blackwell, publiée dans l'*English woman's journal*, avril 1^{er}, 1838.

NOTA. — Cette brochure était à l'impression lorsque parut, dans la *Gazette de France*, une lettre adressée par Monsieur l'évêque d'Orléans à *un de ses collègues*, lettre où il condamne énergiquement les cours pour l'enseignement secondaire des filles, que vient de fonder Monsieur le Ministre de l'Instruction publique.

Ce blâme de Monsieur Dupanloup me prouve, à mon grand regret, que j'ai fait fausse route en citant ici, page 62, comme un des plus remarquables

signes des temps en faveur du développement intellectuel des femmes, le récent écrit de monsieur l'évêque d'Orléans : *Femmes savantes et femmes studieuses*. De ces pages, si belles par le style et par les idées, j'avais, à ce qu'il paraît, comme le font tant d'autres pour l'Évangile, saisi la *lettre* et non l'*esprit*.

Je crois donc devoir, en confessant mon erreur, m'excuser auprès du docte écrivain d'avoir pensé qu'il comptait sur l'enseignement universitaire, aussi bien que sur l'enseignement clérical, pour instruire nos filles et fortifier leurs âmes contre les dangers et les luttes de la vie.

Mais, je l'avoue, il m'est pénible de ne plus pouvoir considérer comme un libéral partisan de l'instruction des femmes l'un des plus éminents disciples du divin Maître qui a dit : « *La lumière n'est pas faite pour être mise sous le boisseau.* »

Du reste, si l'assentiment d'un esprit aussi éclairé que Monsieur Dupanloup fait défaut à la nouvelle institution universitaire, ce qui est fort regrettable, l'immense sympathie qui accueille, là où ils se fondent, les cours pour l'instruction secondaire des filles est un consolant contre-poids aux foudres de l'illustre prélat. Avant peu d'ailleurs, les excellents fruits produits par cet enseignement détruiront, j'aime à le croire, les préventions de Monsieur l'évêque d'Orléans et lui prouveront que la lumière de la science peut descendre dans l'âme de la

femme, comme dans celle de l'homme, du haut de la chaire universitaire et lui découvrir, sans danger pour la morale et la religion, les vastes horizons que Dieu a ouverts à la pensée et à la raison humaines.

M^{me} A. GAEL.

23 novembre 1867.

FIN

—
IMPRIMERIE L. TOINON ET C^e, A SAINT-GERMAIN.
—

A